BAD KIDS

50 CENTS

SOMMAIRE

- AVIS AUX ENERVÉS 2
- QUIZZ / PUB 3
- DAESH, AUX FRONTIÈRES DU RÉEL 4
- POLICE EMPLOI 7
- ON A RIEN... MAIS ON EN VEUT ENCORE 8
- ETAT D'URGENCE OU QUAND LES CHOSES SE PRÉCISENT 11
- AUSTÉRITÉ ET PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE 14

CONTACTS

badkids@riseup.net

badkids.noblogs.org

TOULOUSE

Bad kids peut se trouver un peu n'importe où à Toulouse (marché, bars, métro...). Mais un peu au hasard aussi !

Pour être sur d'en trouver tu peux aller dans quelques bonnes librairies, ou nous contacter.

Ce journal ayant été financé par des RSA et des salaires de smicards, vous pouvez nous aider financièrement à la parution du prochain numéro.
Ca fera zizir!

DEFENSE - ATTAQUE - AUTODEFENSE

Si certains avaient encore des illusions, qu'ils ferment leur bouche ! Les patrons font la loi et aujourd'hui c'est la loi Travail qui vient nous le rappeler. « Nous ne sommes pas de la chair à patron » devient de plus en plus difficile à tenir. On nous promet une vie de merde et pourtant nous restons très calmes, beaucoup trop calmes. La police est au taquet, gonflée à bloc par l'Etat d'Urgence et s'amuse à mettre la pression sur les plus petits signes d'énervement. Les organisations syndicales sont étonnement sereines, devant ce qui vient signifier leur mort assurée. Elles semblent même prises au jeu de leur propre représentation, plus soucieuses de la respectabilité de leur image face aux bourges que déterminées à faire de ce mouvement une bombe dans leur gueule. Alors, pour tous ceux qui ne veulent pas lâcher, qui n'en ont rien à battre des tractations en haute sphère concernant le poids de nos chaînes, que devons-nous faire ? Parce que le mouvement est avant tout une théorie en pratique, petit exemple d'une auto-organisation qui fait plaisir.

Jeudi 24 mars 2016 : Huit heures du mat', les lycéens de Bergson dans le 19ème arrondissement de Paris s'organisent pour rejoindre le cortège lycéen de 11h à Place d'Italie. Ils ont bloqué leur lycée avec des poubelles et décoré les grilles avec des banderoles. On s'échauffe pour la manif, ça balance des œufs ici et là. Les flics décident de mettre fin à ce début de rassemblement en tabassant plusieurs personnes, devant et hors caméra. L'indignation s'étend de manière virale sur les réseaux sociaux. Mais pas le temps de s'indigner sur le Ter-Ter. Si ça s'est passé comme ça ce matin-là, c'est parce que ça se passe tous les jours comme ça dans les quartiers du 19ème entre les jeunes prolos et les forces de l'ordre. Donc le lendemain, le rassemblement de soutien aux personnes hospitalisées s'est transformé en manif offensive. Plusieurs centaines de lycéens décident d'attaquer deux commissariats à coups de pierres et de barres de fer et de piller deux Franprix, deux auto-réductions que tous les experts ont qualifiées de « massives ». La plupart des produits soutirés de l'économie marchande ont ensuite été distribués aux SDF croisés au hasard et aux migrants installés à Stalingrad.

LA MEILLEURE DES DÉFENSES,
C'EST L'ATTAQUE !

NUMÉRO 6
AVRIL 2016

AVIS AUX ÉNERVÉS !

Il y a dix ans, nous étions des millions dans les rues pour dire merde à ce que l'Etat français nous promettait, à savoir des conditions de travail ultra-précaires, le CPE (Contrat Première Embauche).

Dans ces manifestations, on trouvait des travailleurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain, **tous confrontés au même sort face aux lois des capitalistes**. Face à la pression, ce CPE a été retiré.

Grâce aux rencontres, aux assemblées, aux blocages, aux affrontements vécus lors de ce mouvement, toutes ces choses qui font qu'on assimile un mouvement social énergique à un joli Printemps, on a vite compris que le CPE ne représentait qu'une goutte d'eau dans **un vaste océan d'exploitation capitaliste** auquel nous sommes confrontés tous les jours.

Aujourd'hui, c'est la **loi Travail** qui vient nous promettre **une vie perdue à travailler**, **à travailler plus longtemps**, pour **des salaires toujours plus bas**, dans **des conditions toujours plus précaires.**

On touche le fond et on les laisse creuser. Pourtant, depuis le CPE, nous sommes encore plus nombreux à faire face à la dégradation de nos conditions de vie, que ce soit au travail, à l'école, à la retraite, au chômage.
C'est une attaque d'ensemble que nous subissons.

On ne peut pas laisser passer ça. A force de ne pas bouger dans la rue, on perd de bonnes habitudes.
Créer un groupe de lutte au lycée, à la fac, dans une boîte, dans une agence d'intérim, on peut le faire assez simplement.
Aussi simplement qu'il est possible de s'entendre en **assemblée de lutte**, de décider **de bloquer**, **d'occuper** nos lieux de travail, d'étude, de chômage etc., **de prendre la rue et de ne pas la lâcher.**

Bref, faire la grève ensemble.

Vu la gueule des syndicats, qui eux ne perdent pas leurs bonnes habitudes quand il s'agit de tuer un mouvement dans l'œuf, c'est à nous, **prolétaires**, nous, gens du commun, de **réinventer** nos formes d'organisation et nos moyens de contestation, à la base. **Forger de nouvelles armes face à la rouille des anciennes.**

Il y aura des manifestations, des assemblées, des affrontements et des blocages. **Mais pour que ces pratiques aient une teneur**, qu'elles impactent sur le cours quotidien de nos vies, **il faut que nous prenions la mesure de ce qui nous attend** si nous ne faisons rien de plus, donc la mesure de ce que nous devons faire **avant d'être définitivement réduits au silence**, sous prétexte d'Etat d'Urgence permanent.

Nous avons suffisamment perdu, face à de faux amis ou de vrais ennemis, **pour désormais anticiper, pour enfin attaquer.**

Si vous êtes chauds pour faire des choses, que vous voulez discuter, que vous avez besoin de soutien, n'hésitez pas à nous contacter :

badkids@riseup.net

Au plaisir de vous rencontrer sur une barricade ou en assemblée,

Bad Kids

Pour plus d'infos sur la loi Travail : www.19h17.info

Affiche/Tract distribuée aux débuts du «mouvement»

On est fin Mars et on boucle ce numéro 6... Notre publication étant légérement épisodique, il ne nous est pas permis de faire coller nos propos avec l'actualité sociale la plus récente.
Les Sales Gosses sont dans le mouv contre la loi travail, sautant sur l'occasion de tout ce qui peut permettre d'accentuer la critique en acte de cette société de classe.
Du coup on remet à plus tard une véritable analyse de ce qui se passe et des possibles.
Pour le moment juste un petit édito «d'ambiance», un «avis aux énervés» et un petit quizz qui circulait sur le net et qui nous a fait golri!
A vite, au détour d'un bulletin de lutte peut-être...

Plusieurs réponses possibles !!

1 La loi El-Khomri :
a) une loi pour relancer l'économie française
b) une nouvelle attaque contre les exploité.e.s
c) une goutte d'eau dans l'océan des raisons qui nous poussent à nous révolter

2 Les lois :
a) sont pensées et adoptées par nos représentants pour le bien commun
b) sont un moyen pour la classe dominante d'approfondir l'exploitation et d'acheter la paix sociale
c) sont meilleures quand elles sont de gauche

3 Le travail :
a) c'est la santé ! Travaillons plus !
b) c'est une manière honnête de gagner sa vie
c) c'est être dépossédé de nos vies, c'est donner 8 heures par jour à l'ennui et au patron
d) c'est ne plus se poser la question de ce que l'on produit et pour quelles raisons...

4 La bourgeoisie ?
a) un vieux mot du 19ème siècle
b) la classe de ceux qui possèdent les moyens de production et qui exploitent ceux qui n'ont à vendre que leur force de travail (les prolétaires)
c) pas si pire, car si je bosse dur, moi aussi j'aurai ma part du gâteau en exploitant plus galérien que moi
d) le mépris et la suffisance

5 Les keufs sont :
a) des prolos comme les autres. Comme les militaires ou les matons, d'ailleurs...
b) tous des bâtards (All Cops Are Bastards !)
c) les courageux défenseurs de notre belle nation face aux barbares
d) des larbins : serviles, ils défendent l'ordre capitaliste
e) jamais invincibles : si nous sommes nombreux/ses et déterminé.e.s, on pourra les déborder
f) des subalternes : les juges et préfets sont les donneurs d'ordre

6 Les médias.
a) Nous aident à y voir plus clair
b) Nous prennent vraiment pour des abruti.e.s
c) Parlent le langage de nos ennemis. Vouloir être « crédibles » à leurs yeux, c'est se soumettre à leurs critères de respectabilité. Or, on ne cherche pas à s'attirer les faveurs de l'adversaire mais à le défaire
e) Nous transforment en spectateurs de notre propre misère

7 Les syndicats :
a) Négocient des miettes pour canaliser les mouvements sociaux
b) Sont là pour nous aider. Sans eux aucune victoire possible
c) Favorisent le « dialogue social » pour mieux enterrer la lutte des classes
d) Sont nos amis, jamais jamais ils ne nous ont trahis

8 La répression :
a) Est nécessaire au retour à la normale ! Vivement la fin de la prise d'otage !
b) C'est la distinction policière entre « bon.ne.s manifestant.e.s » et « méchant.e.s encagoulé.e.s »
c) cible quelques-un.e.s d'entre nous pour faire flipper tout le monde
d) est moins efficace quand on la joue collectif et solidaire

9 Une assemblée de lutte :
a) est un lieu où d'apprentis bureaucrates qui ont trop regardé La Chaîne Parlementaire essaient de jouer aux députés. Ça tombe bien, certains le deviennent effectivement !
b) est un lieu où discutent, débattent, se coordonnent, se retrouvent des gens qui veulent s'organiser ensemble de manière horizontale.
c) ne représente évidemment pas tout le monde, mais celles et ceux qui y sont présents, et c'est une légitimité suffisante.
d) est la tribune des meilleurs orateurs, des applaudissements, des oh ! et des ah !
e) est une instance un peu frustrante mais nécessaire. D'autres cadres de discussion et d'organisation doivent exister.

10 Pour construire un réel rapport de force :
a) Nous pouvons saloper le travail : sabotage et compagnie...
b) Nous pouvons bloquer ensemble l'économie : les gares, les aéroports, les voies de communication
c) Nous pouvons refuser de travailler pour des clopinettes et faire grève
d) Nous pouvons nous réapproprier les marchandises sans les payer, puis les partager entre tou.te.s !
e) Nous devons élaborer des pratiques autonomes, et dépasser les séparations imposées par le pouvoir entre pacifistes et casseurs

11 Question bonus ! Macron est :
a) une tête de nœud
b) quelqu'un qui a réussi sa vie
c) une marque de sardine
d) interchangeable avec tous ces petits amis de la clique politicienne

PUB

19H17.INFO

PUB

UN NOUVEAU SITE D'INFO POUR LA RÉVOLUTION.

19h17 est un nouveau site d'information en ligne.

L'idée est simple : un nouvel article minimum, tous les jours du lundi au jeudi, à 19h17.

Il s'agit d'un site généraliste. Nous y parlerons aussi bien d'économie, que de culture, de football... Mais, bien sûr, la priorité est donnée aux luttes sociales.

Nous sommes communistes. Nous sommes révolutionnaires. Nous n'entendons pas donner des plans de gestions alternatifs du capitalisme, mais participer à le détruire..

Pour plus de détails, nous vous invitons à consulter l'appel pour un réseau communiste antigestionnaire, qui constitue la base commune de l'équipe de rédaction de 19h17.info.

DAECH, AUX FRONTIERES DU REEL ?

Du sable, du vent, des armes. Beaucoup de pick-up et peu de dromadaires. Daech s'est construit son image en miroir de l'industrie hollywoodienne. Les dirigeants des grandes nations occidentales cherchaient leurs barbares, appel d'offre sous le bras de l'intervention en Irak. Et le conseil des Moudjahidines[1] y a répondu sans la moindre ambiguïté, en leur envoyant un CV des plus zélés.
On aurait tort, cependant, de considérer Daech comme la simple marionnette de puissances impérialistes en mal de chaos. L'appareil politique de l'Etat Islamique a la force de se mouvoir dans une autonomie grandissante. Jusqu'à devenir un acteur majeur des rapports de production capitalistes d'un « Nouveau Monde » qui n'a pas grand-chose d'innovant.
Certains, sous l'emprise du captagon, y voient la réalisation d'une prophétie millénaire, d'autres, l'avènement du choc des civilisations. Et ces deux visions ont pour avantage de se compléter, de se complaire. « Nous sommes en guerre. » se lancent-ils à tour de rôles. Bandes de connards.
Le monde organisé selon les règles d'une opposition binaire civilisationnelle. Le pied pour Donald Trump, le chômage pour les analystes du Moyen-Orient. Tom Cruise en plein « déjà-vu ».

Mais sortons de la spirale des images, qui attrape nos imaginaires saturés par redondances.

L'héritage idéologique de Daech est lourd. Il est le résultat d'un travail de longue haleine fourni par des organisations politiques bourgeoises préalables à l'EI, dont les racines sont à chercher du côté des Frères Musulmans, organisation pas encore centenaire. La principale fonction de cet héritage est de détourner nos regards d'une lecture matérialiste de l'avènement de l'optique confessionnelle des conflits et du monde qui l'entoure. Mais l'Etat Islamique n'est ni en dehors de la réalité ni aux frontières de celle-ci. Et on prend la parole pour rappeler que ce n'est ni une alternative à l'impérialisme ni une preuve de l'implacable tournant religieux des rapports sociaux. Daech fait partie de la clique du Vieux Monde, et, au même titre que tous les connards évoqués dans Bad Kids (et il y en a …), sa destruction n'aura de sens que si celle-ci est réalisée par la base sociale qu'il exploite et réprime.

DAECH ORIGINS

L'islamisme version Youtube et Facebook n'a pas grand-chose à voir avec les Croisades que tous les fachos essaient de mettre en perspective. Le salafisme s'est d'abord développé à la décrépitude de l'Empire Ottoman, à la fin du XIXème siècle, dans le souci de réadapter l'islam au monde moderne. L'objectif était d'assurer la transition économique des territoires arabes et de maintenir, par l'ordre religieux, les positions des notables, grands commerçants et propriétaires terriens, dans la nouvelle configuration régionale qui s'annonçait, qu'il s'agisse d'un Royaume ou d'un Etat. Seulement, l'intervention des forces occidentales va quelque peu bouleverser ce projet en gestation, appuyant de nouvelles couches sociales pour lesquelles, notamment en Syrie, nationalisme ne rime pas avec sunnisme, mais se fait au contraire contre lui. Ici, nous comprendrons qu'il ne s'agit pas d'une opposition entre laïcs et croyants mais entre nouvelles couches de la bourgeoisie nationale et anciennes classes dirigeantes sunnites. Il faut d'ores et déjà rappelé qu'à ce moment-là, les débris de l'Empire Ottoman que représentent la Grande Syrie et l'Irak sont des territoires multiconfessionnels. Une multi-confessionnalité sur laquelle les régimes d'occupation s'étaient largement appuyés (on ne vous refera pas la leçon du diviser pour mieux régner) pour élaborer le cheval de Troie de l'Empire Ottoman en 1914. Le jeu des identités est un jeu définitivement sérieux.

Pur produit des territoires sous mandat au Moyen Orient, l'islamisme se développe avec puis contre le mouvement nationaliste panarabique[2] aux accents socialistes. C'est donc une théorie politique profondément moderne que Hassan Al Banna[3] va proposer à la fondation de l'organisation des Frères Musulmans en 1928. Cette organisation rompt avec une double tradition religieuse : tout d'abord le dévouement du croyant glisse de « Dieu le créateur » vers « l'Islam en tant que système politique, économique, social et moral » ; une politisation de la référence religieuse en rupture avec le courant de pensée salafiste d'alors. Bien qu'à cette époque le tabou de la violence au dar-al-islam (le territoire administré par un pouvoir politique se réclamant de l'islam) ait été respecté, les Frères Musulmans ont proposé une structure de l'engagement politique très hiérarchisée, avec un ou des chefs auxquels les autres engagés doivent se référer, obéir, se soumettre. Un autre élément emprunté aux mouvements politiques occidentaux de droite, tout comme les méthodes propagandistes, qui ne tiennent plus seulement d'un prosélytisme cantonné à l'espace religieux mais viennent impacter l'ensemble de l'espace social, à la manière d'une idéologie politique. Grâce à cette idéologie politique, volontiers populiste, les organisations islamistes vont tenter de se réapproprier les rages de l'occupation des Etats français et britannique pour proposer une alternative culturelle et politique aux populations tenues sous le joug des intérêts économiques des bourgeoisies occidentales. Leur réseau est avant tout composé de petits commerçants déclassés, de propriétaires terriens spoliés en partie ou en totalité par les réformes agraires. Leurs premières activités se cantonneront à du clientélisme et du terrorisme.

Les années 60 vont marquer un tournant dans la pratique de l'islam politique. Tout d'abord, pour ne pas se fourvoyer dans un découpage des bons laïcs et des méchants croyants, le socialisme panarabique laïc n'a jamais renié complètement l'Islam comme assise éthique, comme morale opposée à la décadence de l'Occident capitaliste. Ensuite, il faut rappeler par exemple que le régime de Nasser a longtemps travaillé avec les Frères Musulmans (alliance de notables animée par la réappropriation des territoires par une classe dirigeante locale), jusqu'à ce qu'une tentative d'assassinat contre ce dernier en 1954 marque la fin du contrat nationaliste. A partir de là, le mouvement islamiste dans son ensemble va subir une répression conséquente, marquant le début de son avènement avec l'ère des Martyrs, dont Said Qotb[4], exécuté en 1966, deviendra la véritable icône. La fin des années 70 correspond à la crise des nationalismes arabes, crise sur laquelle les islamistes vont surfer en proposant un islam « révolutionnaire »[5], proche du peuple, des pauvres, en proposant de faire de la religion le socle de la communauté des exclus. Mais cet islam social ne vient pas des bas-quartiers, il est précisément dynamisé par les milieux affairistes, tout particulièrement en Egypte, qui, du fait de la rente pétrolière des pays du Golfe, parviennent à lever des fonds conséquents pour « cadrer » cette jeunesse prolétarienne qui remue de trop. Car leurs projections politiques ne visent pas aux chamboulements des rapports de production sur les territoires qu'ils administrent, plutôt à une contestation des « vainqueurs de l'Histoire » (les Occidentaux) et à une nouvelle administration des rapports sociaux de sexe, de religion, d'ethnie et de classe, dans un même mouvement à prétention universelle, pour que rien ne change.

RETOUR VERS LE FUTUR

Les Etats syrien et irakien sont des modèles de centralisme, de surveillance tentaculaire, d'autoritarisme, et de monopole. Les tensions géopolitiques face à l'occupant israélien ou le challenger iranien n'expliquent pas tout, les contradictions de classe et les oppositions au sein de la classe dirigeante dans les territoires syrien et irakien complètent le tableau. La formule paranoïaque que ce type de gou-

1) Le conseil consultatif des Moudjahidines en Irak est une alliance de plusieurs mouvements de la guérilla irakienne, islamiste, sous l'égide d'Al-Qaïda en Irak, fondé en janvier 2006. Ce conseil deviendra six mois plus tard l'Etat Islamique en Irak (EII) puis l'Etat Islamique en Irak et au Levant, Daech.

2) Le panarabisme est un mouvement politique qui vise à unifier les différentes nations arabes en gestation à la fin du 19ème siècle. Ce mouvement se poursuivra tout au long du 20ème siècle, nourri par différentes tendances (Baas, Nasser, Khadafi) liées par la planification socialiste et la laïcité de la vie publique.

3) Hassan Al Banna (1906-1949), fondateur des Frères Musulmans, est, pour l'anecdote, le grand-père de Tariq Ramadan.

4) Said Qotb (1906-1966) était un militant des Frères Musulmans, engagé dans une définition plus radicale de la foi islamique. Il est le fondateur de l'idéologie qotbiste, que de nombreux groupes du djihad version mondialisée reprendront, jusqu'à l'Etat Islamique (notamment la pratique du takfir).

5) En réalité, cette proposition avait déjà été faite au moment de la colonisation. Ça n'avait juste pas pris.

6) Non pas que la situation des femmes était particulièrement aisée pendant le régime de Saddam Hussein, ce dernier ayant notamment légalisé le crime d'honneur, c'est-à-dire le droit pour un homme d'assassiner quelconque femme (fille, femme, sœur) coupable d'adultère ou de mauvaises mœurs.

7) Un service spécifique a été créé pour contrôler les comportements féminins. Il s'agit d'une milice composé principalement de femmes étrangères, la brigade Katibat El Khansa.

8) Dixit une bouffonne partie faire son djihad sans avoir fait table rase de ses réflexes matérialistes.

9) Pour justifier l'esclavage des femmes Yézidis, il y a deux élements. Tout d'abord, au temps d'Omar, l'esclavage était une pratique courante. Ensuite, les Yézidis sont considérés comme une sorte de secte, « adoratrice du Diable ». Elles n'ont donc pas grand-chose d'humain selon Daech.

vernement propose a largement séduit les dirigeants de Daech, qui ont décidé de se la réapproprier sans changements structurels majeurs.

Les premiers pas de l'Etat Islamique se font dans la cours de promenade de la prison de Camp Bucca entre 2003 et 2009. A cette époque, on parle encore de Al Qaida en Irak. Des Moudjahidines rencontrent d'anciennes élites de l'armée de Saddam Hussein. Et c'est le coup de foudre. Les uns parlent des Américains. Les autres parlent des Américains. Et ils décident de se réapproprier les territoires spoliés par les Américains et remis aux autorités chiites. Afin de procéder à cette opération, ils établissent une structure élaborée par Haji Bakr, ancien colonel des Services de Renseignements Irakiens. Entre 2010 et 2011, de nombreuses manifestations, proches des slogans des printemps arabes, secouent les zones sunnites irakiennes, qui réclament la fin de la ségrégation de la minorité sunnite (au nord de l'Irak) et la fin de la corruption des élites chiites. Ces manifestations sont violemment réprimées par le nouveau régime irakien. Les islamistes y repère un terreau fertile. Fin 2012, Haji Bakr, laïc convaincu, part pour la Syrie. Il doit constituer un territoire conséquent en vue d'attaquer l'Irak. Il s'installe à Tal Rifaat, ville connue pour ses hommes revenus des pays du Golfe dans les années 80 avec des convictions radicales et de précieux contacts. Il rédigea alors le grand projet. Sorte de croquis de l'Etat Policier Islamique par excellence.

Tout commence par la mise en place d'une *dawa* dans chaque ville syrienne, un centre de prédication islamique, où on cherche à recruter des sympathisants. Parmi ceux-ci, on prenait deux personnes chargées d'établir un rapport du village : faire le compte des familles puissantes, faire la liste des personnes importantes dans ces familles, trouver leurs sources de revenus, trouver les noms des personnes faisant partie des brigades rebelles dans le village, trouver le nom des chefs, de celui qui contrôle les brigades, ainsi que leur orientation politique, trouver leurs activités illégales au regard de la charia pour pouvoir les faire chanter. De jeunes hommes étaient recrutés pour obtenir les faveurs matrimoniales des filles des familles les plus influentes. Les mouchards sont lancés, à peine 20 ans. Bakr a prévu un émir pour chaque province, un commandant chargé des assassinats, des enlèvements, des tireurs d'élite, de la communication et du codage, ainsi qu'un émir chargé de surveiller les autres émirs. Tout le monde surveillait tout le monde. Un autre héritage de l'agent irakien à la tête de l'EI va, durant les premiers mois de cette année 2014, jouer un rôle décisif : ses contacts remontant à plus de dix ans avec les services de renseignements d'Assad. Pour rappel, en 2003, le pouvoir de Damas flippe que le président américain de l'époque, George W. Bush, après sa victoire sur Saddam Hussein, puisse envahir la Syrie. Les services syriens sont notamment accusés par le gouvernement irakien d'avoir faciliter le passage de candidats au djihad de Libye, d'Arabie Saoudite et de Tunisie vers Al-Qaida en Irak. Il s'ensuivit une étrange partie à trois entre les généraux syriens, les djihadistes venus du monde entier et les anciens officiers de Saddam Hussein: une joint-venture d'ennemis jurés pour rendre la vie des Américains en Irak infernale. N'oublions pas non plus la libération de centaines de prisonniers djihadistes syriens aux premières heures de la révolution syrienne afin de contrer les groupes rebelles.

Des conditions favorables à la mise en place du plan final, l'invasion de l'Irak. Mais l'EI en Irak ne se présente pas comme une armée d'occupation. Au contraire, elle se présente comme une armée de libération des populations sunnites du Nord. Elle destitue et assassine publiquement les quelques chefs désignés comme corrompus mais laisse l'organisation de la vie telle quelle, après allégeance des dirigeants, donc promesse de versement des différentes taxes sur les produits agricoles, industriels et commerciaux, dont l'ancienne centralisation par les régimes baasistes facilitent l'accaparement. Certains y voient un contre-pouvoir sérieux face à l'Etat irakien pro-chiite, d'autres quittent les lieux sans trop tarder. Daech est au pouvoir.

DE L'ARGENT, IL Y EN A, DANS LES CAISSES DU CALIFAT !

Daech est une organisation idéaliste dans son discours mais terriblement matérialiste lorsqu'il s'agit du nerf de sa guerre. Organisation terroriste la plus friquée de l'Histoire, elle ne se contente pas des généreux mécènes bédouins pour faire de la caille, contrairement à Al Qaida.

Ce qu'il y a de bien en Irak et en Syrie, c'est qu'il y a de la matière. Daech ne vise pas seulement à fliquer les vies des populations encore présentes sur son territoire, elle accumule, par le pillage mais également par l'exploitation, des quantités astronomiques de thunes, estimées à 2 200 milliards d'euros .Les principales activités capitalistes (offrant un budget annuel de 2, 5 milliards d'euros) sont les hydrocarbures, les extorsions, les produits agricoles et les rançons. Le trafic d'art et les dons de l'étranger ne représentent aujourd'hui que 3% des revenus du Califat.

L'appropriation du territoire à cheval sur la Syrie et l'Irak a permis à Daech de prendre le contrôle de plusieurs gisements de pétrole, de gaz et de phosphate. Le tout réuni, ça fait 1,2 milliards d'euros de recette par an.

Mais l'organisation, loin d'être obnubilée par l'or noir et ses cousins, a aussi réquisitionné de nombreuses terres agricoles où l'on cultive du blé, de l'orge et du coton. Les usines de ciment ont, elles-aussi, été réquisitionnées. Et Dieu sait certainement à quel point le ciment c'est pratique mais surtout nécessaire en temps de guerre. Il suffit de voir qui se fait le plus de thunes à Gaza par exemple …

Les rançons demandées pour la libération des prisonniers de guerre atteignent la coquette somme de 100 millions d'euros par an.

Mais, et c'est peut-être là que sa forme étatique apparaît le plus clairement, Daech ne fait pas que produire puis vendre. Au-delà des pillages de banques (500 millions à la banque de Mossoul, bon braquo quoi) l'organisation a mis en place un système d'extorsions généralisées qui lui rapporte 800 millions d'euros par an. Les extorsions se résument à toutes sortes de taxes sur les salaires (5% pour « protection sociale » par exemple), les autoroutes (200 dollars de péage pour circuler dans le nord de l'Irak), le trafic d'art (20 % de taxe sur chaque transaction), sans oublier la jizya, dont doivent s'acquitter tous les non-musulmans qui ont accepté le statut de dhimmi.

Les recettes des hydrocarbures allant en diminuant (cours du pétrole en chute libre, bombardements des infrastructures économiques), Daech a intensifié son système d'extorsions, notamment en divisant les salaires par deux. Nous pouvons espérer que cette cure d'austérité fera définitivement éclater au grand jour les tensions de classes dans la région.

Mais protester sous Daech, c'est se condamner à l'exil ou à la clandestinité. Car l'organisation refuse toute contestation dans l'espace public, allant régulièrement jusqu'à abattre immédiatement les fauteurs de troubles.

1) Ce montant correspond à la fortune de Daech, c'est à dire à la valeur des installations pétrolières et gazières, des mines de phosphates, des terres agricoles, des sites culturels etc. situés sur le territoire contrôlé par l'État islamique.

CLASS N' CASSE

Une autoréduction bon enfant

« C'est pour la mauvaise graine qui grandit sur un terrain gris / Ceux qui font l'école buissonnière parce que le ter-ter les instruit »
(Pour les p'tits, Swift Guad)

« Pendant ce temps, il continue d'arriver des gens qui, voyant un groupe compact, n'achètent pas de billet. Giorgio se met au milieu et commence à organiser la percée. J'ai à peine le temps de me faufiler que je me retrouve dans un flot qui déferle dans une grande salle sombre, bourrée à craquer»
(Insurrection, Paolo Pozzi)

Après s'être retrouvée sans rendez-vous apparent dans le centre-ville de Perpignan, une centaine de gamins, âgés de 9 à 13 ans, venue des quartiers du Bas-Vernet et du Champs de Mars ont décidé d'aller se faire un petit ciné entre potes. Ce loisir banal l'est moins quand on n'a pas les poches pleines de thunes. Dans ces cas là, un peu d'audace et beaucoup de solidarité font l'affaire. Après une déambulation festive dans les rues piétonnes et commerçantes, la meute innocente s'est dirigée vers son objectif principal : le cinéma Mega Castillet, vaste complexe situé en périphérie. Pour s'y rendre, la centaine de complices emprunte les bus et en profite pour démontrer aux autres passagers que la fraude est une pratique qui ne demande ni talent insurmontable ni courage démesuré quand elle se pratique en groupe. Arrivés à bon port, sans avoir stressé une seule seconde d'une descente de contrôleurs, ces sales gosses comme on les aime jetèrent leur dévolu sur le dernier Paranormal Activity que la propagande des distributeurs annonce comme une véritable tuerie.

Ce ne sont pas les fans des Béruriers Noirs ni les ultras des matchs de foot qui diront le contraire : rien ne vaut une franche poussée collective pour pénétrer sans ticket dans l'enceinte d'un spectacle payant. Dès lors les agents de sécurité servant à matérialiser un cordon dissuasif se renversent comme un pauvre jeu de quille. Et voilà qui est fait ! En un rien de temps, les voici tous à l'intérieur, à courir de joie dans les couloirs direction la salle 12.

Bien sûr de nos jours les mouvements de foule sont vite repérés, et les pandores commencent déjà à s'activer aux abords du cinoche. D'autant qu'à l'intérieur de la salle 12, le film semble à chier. Les lunettes 3D commencent à voler à travers la salle et en direction de l'écran qui finira hors d'usage avant la fin de la pellicule. Quand ils pénètrent dans la salle les flics essuient des jets de projectiles de toutes sortes, des dites lunettes aux gobelets de pop-corn au point qu'ils doivent s'y mettre à une soixantaine pour refermer la nasse autour des jeunes et mettre fin à la fête. La projection a quant à elle été stoppée net. Et quelques jours après, le film déprogrammé de ce cinéma.

Il se murmure qu'à ce jour ce soit la meilleure critique du film qui ait été faite.

UN JOUR A MOSSOUL

Le 10 juin 2014, cent ans après la mise à mort de l'Empire Ottoman, Daech, à Yaaroubiya, poste une photo intitulée « Briser la frontière Sykes-Picot », du nom de l'accord entre la France et la Grande Bretagne pour le partage du Moyen-Orient à la fin de la Première Guerre Mondiale. Cette frontière qu'ils effacent, c'est la frontière syro-irakienne, et, bien qu'elle n'ait pas été dessinée en 1916 par les accords Sykes-Picot, mais par la Grande Bretagne mandataire au moment du rattachement de Mossoul à l'Irak, un peu après 1925, on comprend l'objectif. Ce n'est pas une erreur historique que les miliciens de Daech ont commise ce 10 juin 2014, c'est un coup de force symbolique visant à mettre en avant la portée de leur geste, celui d'avoir définitivement vengé le peuple arabe sunnite de la colonisation occidentale en faisant sauter les barrières, en réaffirmant un contrôle d'un territoire trop longtemps aux mains des Infidèles. Dire cela, c'est aussi rappeler la soumission, donc la trahison, des précédents Etats syrien et irakien vis-à-vis de cet Occident. Daech réécrit l'histoire, sans égratigner l'Arabie Saoudite pour l'heure.

Pour ce qui est de la nouvelle administration des différents rapports sociaux à l'œuvre sur les territoires, celle-ci consiste en une nouvelle modélisation, donc une nouvelle distribution des positions sociales en fonction du découpage idéologique élaboré par ces élites à partir des textes sacrés, immédiatement politiques par la pression d'un canon de kalachnikov sur la tempe. Ce nouveau modèle, très peu concerné par la question de l'exploitation de l'homme par l'homme (sauf lorsque celui-là refuse ce que lui impose celui-ci), est particulièrement attentif à la question de l'exploitation de la femme par l'homme[6]. A partir de la production d'un discours moral, de l'érotisme des cheveux au caractère irrépressible de la déviance féminine, les femmes sont en quelque sorte assignées à résidence[7], c'est-à-dire que le seul sens d'un être humain doté d'un vagin réside dans sa fonction reproductive, biologiquement et socialement, fonction reproductive matérialisée par les quatre murs d'une maison, « avec deux salles de bain »[8]. Quant aux rapports ethniques, ils sont dissouts dans les rapports religieux, le découpage des catégories sociales de surface ne se faisant qu'à partir de l'opposition binaire « croyant / non-croyant », non-croyant désignant des minorités confessionnelles et/ou ethniques (les Chiites, les Chrétiens, les Yézidis, certains Kurdes etc.) non-islamisées à qui l'on propose l'impôt des dhimmis ou l'exil (ou la mort), avec option esclavage pour les femmes Yézidis[9], toujours dans cette même logique de la fonction reproductive. Le 11 juin 2014, à Mossoul, l'État Islamique en Irak et au Levant rend publique une charte de 16 articles régissant la vie à l'intérieur de la ville. Parmi ces points, il menace ses opposants de « l'homicide, la crucifixion, l'amputation des bras ou (et) des jambes, ou l'exil » (article 5)[10]. L'alcool, le tabac et les drogues sont interdits (article 8). Toutes les manifestations publiques, considérées comme contraires à l'islam, sont interdites (article 10). L'EI promet également la destruction des statues édifiées avant l'avènement de l'islam (article 13). Les femmes ne peuvent sortir que vêtues d'un niqab et accompagnées d'un membre de leur famille (article 14)[11].

Ainsi, lecteur aguerri du Guépard, l'EI prend soin de tout changer pour que rien ne change. En réalité, ce nouvel aménagement des rapports quotidiens, qui pourrit la vie à des millions de gens, n'implique pas de changement majeur dans l'organisation des institutions liées au pouvoir et à l'autorité. Recyclage des centralismes étatiques syrien et irakien, allégeances des structures tribales, l'EI ne perd rien et transforme, avec pour objectif de tenir un territoire islamique où les gens ne bronchent pas et travaillent, pour Messieurs les Gros. Chairs à patrons, chairs à canons (service militaire obligatoire pour tout homme de plus de quatorze ans), la vie sous l'EI, c'est vraiment la merde, et la mort si on ouvre trop sa gueule. Pourtant, ça et là, des gens se bougent, sortent dans la rue, refusent de travailler, prennent les armes contre leurs bourreaux. Dans cette ambiance-là, il n'y a pas de petits combats et il semblerait que les défections au sein de Daech soient de plus en plus nombreuses. Tout comme les incivilités à l'égard des Autorités[12].

« La crise consiste justement dans le fait que l'ancien meurt et que le nouveau ne peut pas naître : pendant cet interrègne on observe les phénomènes morbides les plus variés. »
Antonio Gramsci, Cahiers de Prison

Ce (trop) rapide passage en revue de la genèse de l'Etat Islamique avait pour but de repositionner le groupe à la fois dans son rôle bourgeois, organisant l'exploitation capitaliste sur son territoire (cf. encart sur cette page), dans son rôle réactionnaire, vu les règles qu'ils imposent à la population qu'il domine, et dans la défaite que ce genre d'alternative promet. De nombreux aspects ont été mis de côté, en ce qui concerne l'histoire, la vie quotidienne, la structuration précise du groupe, mais l'espace ne permettait pas d'aller plus loin. Une très bonne brochure intitulée « Califat et barbarie »[13] revient plus précisément sur toute l'histoire de ces bâtards.

Il ne sert à rien de jouer les parieurs géopolitiques. L'Etat Islamique court à sa perte mais assurément, dans sa fuite, il continuera à tirer. La guerre qui mine les territoires irakien et syrien est une guerre de puissants. Tout ce que nous pouvons espérer, c'est que l'illusion du caractère confessionnelle du conflit puisse s'estomper au profit d'une lecture matérialiste mettant en avant les intérêts économiques que se contestent les capitalistes en tout genre, et que les prolétaires de là-bas n'auront jamais. Et qu'au-delà de la lecture, puisse se développer un mouvement prolétarien contestant cette mainmise de nos vies par les puissances capitalistes de ce monde. Mais l'espoir, ce n'est pas suffisant.

10) Article mis en œuvre lors du refus de travail des employés de la voierie

11) Selon un document daté du 16 octobre 2014, présenté par l'agence de presse Iraqi news, l'État islamique aurait fixé le prix de vente des femmes yézidis ou chrétiennes, comme esclaves, entre 138 et 35 euros. « Une fillette âgée de 1 à 9 ans coûterait 200 000 dinars (soit 138 euros), une fille de 10 à 20 ans 150 000 dinars (104 euros), une femme entre 20 et 30 ans 100 000 dinars (69 euros), une femme entre 30 et 40 ans 75 000 dinars (52 euros) et une femme âgée de 40 à 50 ans 50 000 dinars (35 euros) ». Le document stipule l'interdiction d'acheter plus de trois femmes », sauf pour les « Turcs, les Syriens ou les Arabes du Golfe ».

12) Comme à Manbij, en Syrie, où des dizaines de civils sont sortis dans la rue le 12 novembre dernier pour demander le départ des djihadistes.

13) Brochure en deux parties présente sur le site ddt21.noblogs.org

POLICE EMPLOI

Début septembre 2014, alors Ministre du Travail, François Rebsamen montrait sa détermination à traquer les chômeurs. Selon lui, trop de chômeurs « ne cherchent pas réellement un emploi », il somme donc Pôle Emploi de « renforcer les contrôles ». Annonce plus qu'inquiétante quand on connaît déjà le zèle mis par l'enseigne pour fliquer, harceler et radier les demandeurs d'emploi, au point d'être affublée du petit nom de « Police Emploi » par nombre de collectifs de chômeurs, précaires et intermittents.

Ce n'est pas nouveau, la lutte contre le chômage est avant tout une lutte contre les chômeurs. Le recrutement au début du mois de septembre 2015 de 200 « contrôleurs » spécialement dédiés à la chasse aux présumés coupables d'oisiveté ne fait que le confirmer. En mai 2015, Pôle Emploi en demande plus et cherche à faire intégrer dans la loi sur le dialogue social un petit amendement leur ouvrant un « droit de communication », autrement dit la possibilité pour les agents chargés de la prévention des fraudes d'obtenir le détail de nos factures internet et téléphone, nos relevés bancaires etc. Cet amendement sera finalement retiré de la loi mais ça nous donne une idée de la trajectoire de Pôle Emploi.

On pourrait être tenté de croire que la question de la baisse du chômage n'est qu'un basique enjeu électoral, où celui qui parviendrait à en faire baisser les chiffres décrocherait le pompon, mais les attaques à l'encontre des chômeurs répondent à une logique plus ambitieuse qu'une simple guerre des chiffres[1]. Bien sûr, la baisse du chômage est un leitmotiv de n'importe quel gouvernement, ils ne rivalisent donc pas vraiment et emploient les mêmes méthodes consistant à faire baisser le nombre d'inscrits.

La violence des radiations fait partie du quotidien des chômeurs depuis plusieurs années maintenant. Avant la mise en place de ce dispositif de contrôle des chômeurs, Pôle Emploi tournait déjà à un millier de radiations mensuelles, et aujourd'hui, la direction voudrait nous faire croire que le renforcement des contrôles ne répond pas à « un objectif de radiation ». Ben voyons!

Ce qui est sûr, c'est que Pôle Emploi n'a pas attendu cette mesure pour traquer les chômeurs. Il n'aime pas beaucoup qu'on reste inscrit trop longtemps sur ses listes. Ça ferait tâche. Ainsi en 2013, l'agence a dégainé 13.409 radiations pour « insuffisance de recherche d'emploi »[2].

Les « super-contrôleurs » mis en place sont en fait des conseillers Pôle Emploi qui vont être spécialement dédiés à l'examen des diverses démarches des chômeurs, de façon ciblée ou aléatoire. Les 200 postes détachés parmi les 22 000 conseillers vont servir à contrôler environ 180 000 chômeurs par an. Tout le monde est susceptible d'être contrôlé. Le dispositif a déjà été expérimenté dans quatre régions pilotes (Poitou-Charentes, PACA, Haute-Normandie et Franche-Comté), depuis juin 2014. Et sans surprise, la direction se félicite que dans ces régions, sur les 6 500 chômeurs contrôlés, 1 100 ont été sanctionnés (près de 20 % !).

La procédure débute par l'examen classique du dossier. C'est là qu'interviennent les vicelards chargés du sale boulot, que leurs collègues leur laissent d'ailleurs sans trop rechigner. Si l'équipe de contrôle soupçonne une «insuffisance de recherche d'emploi», elle interrogera le demandeur par «questionnaire», puis par «téléphone» et, enfin, en face à face, «si le doute persiste». «Le cas échéant, la procédure de radiation est engagée», après un «processus de redynamisation» du demandeur d'emploi.

Même si du côté de Rebsamen ou du directeur national de Pôle Emploi on prétend presque mettre en place ce flicage pour le bien des chômeurs[3], on anticipe le fait que les demandeurs d'emploi ne vont pas accueillir le dispositif comme un coup de pouce. Et Pôle Emploi prévoit bien entendu des mesures de sécurité pour les futurs agents de contrôle, afin de les sensibiliser et de les protéger des agressions de chômeurs. Pôle Emploi leur préconise par exemple de ne pas gérer les demandeurs d'emploi de la commune où ils vivent… Comme les CRS en gros.

« Où il est question de vieux pots mais de soupes indigestes. »
John Steinbeck

L'ex-Ministre du travail a ainsi recyclé la vieille caricature du « chômeur-fainéant » pour justifier une mise sous pression plus énergique.

Hiérarchiser les chômeurs sert les statistiques et leur manipulation mais permet également de contrecarrer tout éventuel mouvement collectif et de jeter le doute a priori sur les chômeurs[4]. A côté du « bon » chômeur, celui qui chercherait plus activement un travail, apparaissent les figures du «faux chômeur», puis du «chômeur volontaire» ou encore des «fraudeurs». Tout cela pouvant être englobé dans le qualificatif de «chômeurs fainéants». Ceux-là ne seraient pas au chômage parce qu'il n'y a pas d'emploi mais parce qu'ils ne veulent pas travailler. De là toute la propagande fustigeant la soi-disant « culture de l'assistanat ». Omettant au passage que l'assurance-chômage, c'est du salaire indirect qu'on nous a prélevé sous forme de cotisations.

Outre qu'en temps de crise, le gouvernement et le MEDEF aient besoin de trouver d'utiles boucs-émissaires, comme les chômeurs et bien sûr les migrants, leur objectif est bien entendu la baisse du coût du travail. Car la crise provoque un approfondissement de la restructuration de l'économie capitaliste[5] porteuse d'attaques en série contre les conditions de vie des prolos. La mise sous pression des chômeurs et le durcissement de leurs conditions font partie de ces attaques. Le rythme de celles-ci semble d'ailleurs s'accélérer et les pistes envisagées par l'État ont de quoi faire froid dans le dos : dégressivité des allocations chômage, contrôle par Pôle Emploi des factures détaillées du téléphone ou les connections internet des chômeurs... Les Régions ne sont pas en reste avec ce conseiller de Haut Rhin qui annonce la création d'un workfare à la française imposant aux prestataires du RSA un minimum de sept heures de bénévolat sous peine de se le voir supprimer. Sans nul doute que de nouvelles mesures seront annoncées dans les temps qui viennent profitant d'un rapport de force défavorable. Retrouver une capacité d'organisation pour stopper ces attaques semble être le premier pas pour la constitution d'une autodéfense de classe. Sur Toulouse un collectif contre la fermeture des accueils CAF a vu le jour et organise des diffs devant la CAF rue Riquet avec pour objectif de devenir une structure plus large contre les attaques faites au salaire indirect. Plus une piste qu'une solution, ce genre d'initiative doit se reproduire et se renforcer dans une période où enrayer la machine tant à devenir une question de survie.

1) En Allemagne, les réformes Hartz, ont flexibilisé violemment le marché de l'emploi. La mesure-clé de « Hartz IV » a été, en 2005, la baisse conséquente des allocations chômage et l'interdiction de refuser même la pire offre d'emploi. Une sorte de « Service du Travail Obligatoire » modernisé. Un peu comme en Angleterre où les chômeurs sont obligés de se pointer tous les 15 jours au job center et n'ont au bout de 3 mois plus le droit de refuser aucune offre. La petite particularité allemande tient dans le fait que ces boulots qu'on n'a pas le droit de refuser sont les fameux « 1 euro jobs », rémunérés, comme leur nom l'indique à peu près, entre 1 et 2 euros de l'heure. C'est à ce prix-là que les divers gouvernements allemands peuvent se targuer d'avoir fait baisser le chômage (de 8,4 % en 2006 à 5,4 % en 2013).

2) On peut être radié de Pôle Emploi pour plein de raisons, principalement quand on oublie d'actualiser sa situation ou de se rendre à une convocation (90 % des cas). Mais il existe aussi un dispositif qui prévoit une radiation en cas de refus deux fois de suite d'une offre d'emploi jugée « raisonnable », mais ce n'est jamais le chômeur qui fixe les critères de cette raisonnabilité. Une radiation équivaut à suspension de son allocation chômage qui peut aller de 15 jours à 6 mois en cas de « récidive ».

3) François Rebsamen prétendait que le dispositif n'avait « pas vocation à modifier les chiffres du chômage, et que l'objectif était d'empêcher les demandeurs d'emploi de s'enkyster dans le chômage de longue durée ». Jean Bassères, directeur de Pôle Emploi, affirme, lui, qu'outre l'aspect contrôle et sanction, « il y a aussi un aspect repérage des demandeurs d'emploi en difficulté et redynamisation de la recherche d'emploi qui est positif. »

4) Statistique et fabrique d'un discours d'Etat : les chômeurs « fraudeurs ». Etienne Penissat, Médiapart, Avril 2012

5) Sur la restructuration, voir par exemple : http://www.tantquil.net/2013/03/22/quest-ce-que-cest-la-restructuration/

ON A RIEN...
MAIS ON EN VEUT ENCORE

Interroger le chômage comme élément inhérent à la structure sociale du capitalisme, c'est s'interroger sur son rôle et sur sa participation nécessaire à la génération de la plus-value. Penser la dimension structurelle du chômage c'est réfléchir aux conséquences de la configuration d'un prolétariat alternativement « employé menacé de ne plus l'être » et « non-employé menacé de perdre ses droits ».

Le chômage dans le rapport capital-travail s'exerce comme double contrainte, sur les employés dont la menace d'être renvoyé dans les rangs de l'armée de réserve est permanente et sur l'armée de réserve contrainte d'aller au front sans armes sous la menace de se retrouver complètement à poil.

L'histoire ne fait jamais marche arrière et le plein emploi est désormais loin derrière nous. Dans un capitalisme en crise ça ne risque pas de s'arranger…

Le chômage a une histoire[1]

Le chômage de masse que nous connaissons aujourd'hui est structurel et inséparable du capitalisme. Avec la machinisation et les nouvelles techniques de travail qu'amène la restructuration, s'accentue et se généralise un phénomène qui n'était alors réservé qu'aux travailleurs au plus bas de l'échelle : tout le monde devient interchangeable.

En 1967, Pompidou, annonçait que l'emploi devait désormais être considéré comme un problème permanent, notre société étant devenue une société industrielle moderne. Pour la blague, alors que le pays ne comptait que 250 000 chômeurs, il alertait sur le risque de révolution au passage de la barre des 500 000. C'était sans compter sur la capacité du capitalisme et de ses politiques à prendre à bras le corps ce « problème » du chômage et faire accepter la précarisation quitte à lâcher quelques miettes pour acheter la paix sociale.

Faire accepter cette précarité ne s'est pas fait d'un coup. Alors que jusqu'en 1958, il fallait compter sur la solidarité pour survivre en temps de non emploi, puis sur les caisses ouvrières et marginalement, à partir du début du 20ème sur une aide publique « fonds national de chômage », l'assurance-chômage est paradoxalement née dans une période de plein emploi. De Gaulle y a vu, entre autres, un moyen d'intégration étatique de syndicats susceptibles de contrecarrer la CGT et le parti communiste. La loi confia aux organisations patronales et aux organisations syndicales représentatives sur le plan national et interprofessionnel la gestion de l'Assurance chômage. Elle est financée par une contribution supportée pour 80 % par les entreprises et pour 20 % par les salariés. L'aide publique a fusionné en 1979 avec cette assurance chômage. Les comptes de cette association privée de gestion qu'est l'Unedic[2] sont d'abord restés excédentaires ou à l'équilibre. Pendant vingt ans, de 1958 à 1979, l'indemnisation et la couverture des chômeurs s'accroissent.

Les années 1970, la crise pétrolière, la restructuration et les nombreux licenciements marquent le début d'une offensive contre les salaires et les prolos ainsi que, dans cette lignée, les premières attaques contre les chômeurs qu'on commence à présenter comme des fainéants (restructuration oblige, il faut bien les pousser à accepter tout taf, même sous payé). C'est à la fin des années 70 cependant que les termes sont lâchés « la France vit au-dessus de ses moyens », annoncera Raymond Barre simultanément à « la fin de la récréation », et la « rigueur ». La production ne pourra pas faire face à la demande d'emploi. L'arrivée de la « gauche » au pouvoir n'apporte qu'une très courte rémission puisque dès 84, Mitterrand et son gouvernement se soumettent aux restructurations (sidérurgie) et à la libéralisation. Cette année-là les organisations patronales obtiennent un accord sur l'assurance chômage qui grignote les indemnisations et coupe le système en deux, la part de solidarité revenant exclusivement à l'État.

Alors que les premières années de fonctionnement, les comptes étaient excédentaires la crise économique du début des années 90, a fragilisé l'Unedic qui ne parvient plus à payer les allocations malgré leur réduction. Elle s'ouvre donc à l'emprunt, qui sera par ailleurs garanti par l'État. Les créanciers sont des banques, des fonds de pension qui, bien que leur créance soit sûre, pèseront désormais sur les décisions en poussant à la bonne gestion et à la réduction des déficits au détriment des chômeurs. Et ça arrange bien le patronat. Alors que lorsqu'il s'agit d'augmenter les cotisations qui sont restées bloquées depuis 2003, le Medef insiste sur la solvabilité de l'Unedic, les organisations syndicales agiteront dorénavant le spectre de la dette quand il s'agit du traitement des chômeurs. De toute façon, le leitmotiv de « l'allègement du coût du travail » pour permettre la relance est sur toutes les bouches et avalisé par l'Europe (pacte de responsabilité). La dette de l'assurance chômage, qui atteint en 2014, 21,3 milliards d'euros, est un des arguments avancés pour justifier contrôles et contraintes contre ceux qui en bénéficient : les chômeurs coûtent trop cher. On insiste sur les fraudeurs alors qu'en proportion, la fraude aux cotisations sociales est sans commune mesure du côté des entreprises et atteindrait, selon un rapport sur la sécurité sociale de 2014 de la Cour des Comptes, 24,9 milliards d'euros contre à peine 100 millions côté allocataire[4].

« Le chômage n'est plus l'exception ni l'envers de l'emploi, il est « structurel ». En pratique, tout un chacun alterne des périodes de chômage et de travail. »[3]

L'assurance chômage a depuis connu plusieurs réformes qui ont contribué à réduire les indemnisations et la proportion des bénéficiaires. Les conditions pour bénéficier du régime ont été durcies, la durée du bénéfice raccourcie, la période préalable de travail allongée, les contrôles et les radiations renforcés. Et récemment, la dégressivité des allocations a de nouveau été remise sur le tapis...

En 1992, par exemple, un accord met en œuvre l'Allocation unique dégressive, AUD. Le montant de l'allocation devint dégressif dans le temps par paliers de quatre mois, et les durées d'indemnisation pour ceux qui avaient une faible durée d'affiliation ont été fortement réduites.

En 2001 est instauré le Plan de retour à l'emploi, le PARE. C'était un engagement signé entre le chômeur et l'Assedic, prétendument pour que celui-ci retrouve rapidement un emploi. En réalité elle permettait de réduire la durée d'indemnisation et de faire accepter aux chômeurs les boulots dont ils ne voulaient pas jusque-là, sous la menace de les exclure de l'allocation. Ce à quoi a succédé le Projet personnalisé d'accès à l'emploi, où sont défini par région ce que sont des offres raisonnables d'emploi, de manière détachée donc de la situation antérieure du chômeur.

En 2008, sous prétexte de simplifier les démarches pour les chômeurs, ont été fusionnées l'ancienne ANPE et les Assedic, autrement dit l'organisme public de placement des demandeurs d'emplois et celui privé d'indemnisation. La logique, transparente, était bien entendu de soumettre le versement des indemnités à une attitude disciplinée dans le volet recherche d'emploi.

La dernière convention Unedic de 2014 et celle en négociation pour 2016 s'inscrivent dans cette même vague de renforcement des contrôles et de réduction des indemnités, notamment en s'attaquant les intérimaires pour la première. Les négociations pour la seconde tournent autour du rétablissement de la dégressivité des allocations.

On l'aura compris, il est plus simple pour les patrons de miser sur l'abaissement du salaire indirect pour augmenter ses profits. Et d'une pierre deux coups, la mise sous pression des chômeurs permet aussi un abaissement des salaires. D'une pierre trois coups même, l'État, qui en bonne organisation capitaliste se doit aussi d'améliorer la rentabilité de ses capitaux, tire profit de l'orientation prise par l'Unedic et pôle emploi.

Un nouveau rapport salarial

« Ne dites plus "les chômeurs sont trop payés !"
mais dites "les prolétaires sont traités
comme de la merde!" »
Jack London

Le discours officiel tend à opposer travail et chômage, relayant ce dernier à la marge de l'économie. Sa réalité dans le nouveau rapport salarial qui s'impose depuis plusieurs décennies est qu'il est désormais central et détermine tout notre rapport au travail. Le chômeur est un travailleur de l'armée de réserve du Capital tandis que le travailleur, précarisation oblige, est un chômeur en sursis, attendant la fin de sa mission, de son CDD ou tout autre contrat précaire pour sa relégation au rang de parasite. Un grand nombre de travailleurs suit aujourd'hui le schéma chômage-emploi-chômage etc. Cette tendance absorbe chaque jour des parts plus larges du prolétariat.

Et puis faire des travailleurs une population sous pression aux conditions de vie merdiques à un impact direct sur ceux qui travaillent. Brisons cette fausse séparation : si les mesures contre le chômage sont des mesures contre les chômeurs, in fine ces mesures sont prises contre tous les travailleurs. Monter les travailleurs et les chômeurs les uns contre les autres, sert à masquer que ceux-ci sont dans le même bateau puisque l'alternance entre période de travail et période de chômage se généralise. Ces attaques nous concernent donc tous.

Faces aux attaques faites aux soi-disant resquilleurs et ceux qui font du travail une panacée rappelons quelques vérités de bases à son sujet : ce n'est pas une valeur, une vertu, la santé ou quelque connerie qu'on voudra bien nous raconter ou qu'on se raconte à nous même pour avoir la force d'y aller tous les matins. Le travail c'est l'exploitation.

« Tu bosses pour des bourges que tu rembourses à
chaque achat qu'tu fais »
Hugo TSR

Les cravateux peuvent bien fustiger les chômeurs fainéants, les grugeurs et autres troublions du refus du travail, difficile de revenir sur une vérité toute simple : dans la plupart des cas, dans la grande majorité des tafs de prolos, le travail c'est de la merde. Une contrainte extérieure souvent absurde où l'on va l'œil morne, levé à 4, 5 ou 6 heures, un café avalé, où jusqu'à 12 heures par jours nous subissons brimades, humiliations, ordres, mal de dos, de nuque, aux bras, à la tête. Le travail on s'y mutile, on y meurt par « accident » ou on s'y suicide. On en rentre crevé, les nerfs bouillonnants de frustration refoulée et de rage contenue qu'on fera éclater sur son conjoint, sur ses gosses ou à défaut sur les appareils électro-ménagers quand ce n'est pas sur soi.

Le tout pour une paie de merde qui ne sert qu'à payer des factures, le loyer, la bouffe, éventuellement un petit voyage dans les pays de la périphérie pour se prendre deux semaines pour un bourge… bref, tout ce qui nous permettra de retourner au turbin. Le reste servira à la consommation de misère pour tenter de remplir des vies que le travail aura siphonnées.

Si on fait le calcul, les diverses allocations que perçoivent les chômeurs et le SMIC ne sont pas très éloignés. C'est bien parce que c'est à peu près l'équivalent de thune dont on a besoin pour "reproduire sa force de travail" ce qui comprend tout ce dont on a besoin pour rester vivant, en bonne santé donc productif. Laisser crever le chômeur irait à l'encontre de sa mobilisation en tant que réserviste du salariat.

Cette thune que reçoit le chômeur n'est pas un cadeau. Ce qui est payé avec le chômage peut être qualifié de salaire indirect là où BFM business parle de charges sociales, on appréciera ici toute la subtilité de la sémantique. En gros, quand on bosse, une partie de notre salaire ne tombe pas directement dans notre poche mais part dans une caisse gérée par l'État pour être reversée plus tard (d'où le côté indirect) sous forme de prestation sociale dont fait partie le chomdu. Tu cotises pour ça en travaillant et si ce n'est toi c'est donc ton frère, ou ta sœur.

Et même ce que le patron prétend sortir de sa poche, c'est autant d'argent qu'il ne verse pas en salaire même s'il le verrait bien dans la sienne de poche. Le seul qui vit sur le travail des prolos est celui qui les exploite. Dire le contraire ne sert qu'à alimenter le cannibalisme social.

L'idéologie dominante est malheureusement toujours celle de la classe dominante. Cette loi des sociétés se vérifie tous les jours et nombreux sont les prolos qui gobent ce discours sans le remettre en question et jusque-là, la culpabilité marche plutôt bien. C'est qu'il y a une part de violence symbolique là-dedans (cf Bourdieu, pour les acharnés), c'est à dire qu'une part de la contrainte repose sur le fait que des travailleurs eux même qui ont intégré que le travail confère un statut social nécessaire, qu'il est bon pour la santé, qu'il permet de s'accomplir… (Bref rien qu'une bonne grève avec des vrais morceaux d'auto-organisation dedans ne saurait soulager).

Luttes et non lutte
de chômeurs d'ici et d'ailleurs

Le principal constat que l'on peut faire quand on en vient à la question des luttes sur le terrain du chômage, c'est qu'il n'y en a pas. Pourtant les motifs de luttes défensives ne manquent pas étant donné les attaques permanentes que subissent chômeurs et précaires.

Pour autant, il n'y a pas franchement de quoi s'étonner. La restructuration de l'ANPE, sa logique de rentabilité et le fractionnement des « demandeurs d'emplois » expliquent en partie cette atomisation et cette léthargie. Le quotidien du chômeur est rythmé par les recherches d'emploi, les réponses aux différents flicages ainsi qu'à l'organisation de sa propre survie. Il ne rencontre généralement d'autres chômeurs qu'au cours des interminables suites de queues qui rythment le quotidien des sans-emplois. Et tout ça c'est du taf, ce qui ne laisse ni beaucoup de temps ni beaucoup de lieux pour s'organiser. Le processus de dématérialisation approfondit d'ailleurs d'avantage l'isolement et l'individualisation des chômeurs. Cela complique les luttes.

L'éclatement total que confère le statut de chômeur ainsi que l'absence de lieu pour s'organiser rend donc la tâche de la lutte ardue. La fin des grandes mobilisations aux lendemains de la disparition des grands centres de concentration ouvrière en est caractéristique.

Et puis il faut bien le reconnaître : lutter pour la valorisation du statut de chômeur c'est pas sexy et c'est un statut dans lequel on ne se reconnaît pas car on y est pas installé puisque le chômage est devenu une étape dans une vie de travailleur précaire.

Le dernier mouvement en date où il a été tenté d'enrayer la course à la précarisation et à la réduction des indemnisations a été celui des intermittents, dont le statut impliquerait de fait une certaine forme de cohérence dans les conditions de vie. Le premier soubresaut des intermittents, date de l'automne 2003. Il s'était soldé, on s'en souvient par une saison de festivals annulés et la démission du ministre de la Culture de l'époque, Jean-Jacques Aillagon. Il avait déjà révélé une fracture entre les intermittents. Les directeurs de festivals, de théâtres, les personnalités de la culture et de la création ont été particulièrement prompts à la négociation pour sauver les festivals. Résultat des comptes, ils ont juste obtenu un fonds de soutien transitoire de l'État pour aider quelques uns de ceux qui allaient se faire éjecter du système.

En 2014, l'acte II des réformes persistant dans cette logique d'économie fragilisant un peu plus les intermittents dans un contexte de crise autrement plus violent, mobilise de nouveau. A Toulouse et ailleurs, un mouvement prend de nouveau forme, impulsé notamment par la Coordination des Intermittents et des Précaires (CIP). Cette mobilisation prétend avoir changé de nature depuis 2003 et le CIP cherche à ouvrir la mobilisation : « C'est au nom de TOUS : chômeurs, précaires, intermittents, "bénéficiaires" du RSA ou pire encore de rien du tout, que notre colère enfle de jour en jour. »

Malgré cette généralisation dans le discours la réalité de la lutte est différente : en AG, on peine à parler d'autre chose que de culture et à laisser leur place aux autres chômeurs par exemple aux intérimaires tout aussi touchés par cette dernière réforme, ces derniers ne pouvant pas se

rendre à des AG se tenant en semaine. Ce mouvement est donc resté réduit aux seuls intermittents.

De plus, les revendications plus politiques nous poussent à la méfiance envers ce mouvement comme la revendication d'un revenu universel « citoyen ». En plus d'être fade pour les sales gosses, épris de révolution que nous sommes, qui voulons tout pour tous ou du moins rien du capitalisme, cette revendication parait surtout bien illusoire. On a du mal à croire qu'on va suffisamment mettre la pression aux capitalistes pour qu'ils nous payent 1500€ par mois sans la moindre garantie qu'on aille aller bosser. Pour preuve, dans des pays ou ça a été mis en place, comme la Finlande, ça n'a pas été sans contrepartie et on ne peut pas dire qu'ils y aient gagné[5].

« Les chômeurs ne veulent ni des miettes de pain, qui n'apaiseront pas leur faim, ni des matraques, qui ne les mèneront pas à la baguette. »
Issac ASIMOV

Des mouvements massifs de chômeurs ont pourtant existé (voir pour exemple l'encart sur Chicago). Une différence de taille est à noter cependant entre la situation d'alors et d'aujourd'hui. Avant la restructuration on ne connaissait de chômage massif que lors de crise mondiale généralisée. De nos jours le chômage de masse est la norme.

La restructuration n'a cependant pas fait taire à jamais les chômeurs. En hiver 1997 et 1998, en France cette fois, un large mouvement de chômeurs et précaires rassemble des dizaines de milliers de personnes qui se révoltent. De nombreuses actions se succèdent pendant des mois : occupations d'ASSEDIC, d'ANPE, de CAF, de CCAS, réquisitions collectives dans les supermarchés un peu partout, ouvertures de logements vides[6]... L'ampleur du mouvement fera fléchir le gouvernement socialiste de Lionel Jospin qui finit par accéder à certaines des revendications et on verra une augmentation massive des minima sociaux (RMI, ASS) et aides financières aux chômeurs. Ce mouvement apparaît dans la lignée des grandes grèves de 1995 qui avaient permis une certaine unité de destin et une solidarité entre les salariés, les chômeurs et les autres groupes d'exploités ainsi qu'une conscience de la nécessité d'instituer un rapport de force.

Dans ces mouvements, sous l'influence de courants dont nous ne ferons pas la publicité, on a pu voir s'affirmer l'idée du « chômeur heureux ». Le chômage s'oriente au contraire vers un contrôle de plus en plus ténu et une dégradation des conditions de vie entraînant les actifs dans son sillage. Peu de chance de voir émerger des luttes en partant de ce statut. Selon nous c'est au contraire en brisant les séparations artificielles et en renouant avec la centralité de l'exploitation et de la condition d'exploité que se dessine des perspectives pouvant nous mener, pourquoi pas, à repartir à l'assaut du ciel.

CHICAGO

Les effets de la crise de 1929 ont commencé à se faire sentir dans l'année suivante. Le chômage explose alors. On atteint rapidement 2,7 millions de chômeurs, et ce jusqu'à presque 13 millions 4 années plus tard. A ce moment là, rien n'était prévu pour eux et les nombreux prolos qui s'étaient faits jeter de leurs emplois en conséquence de la crise n'avaient plus ni activité ni moyens de subsistance.

A Chicago, par exemple, des assemblées de chômeurs commencent donc à se constituer devant les bureaux d'aide sociale où certains s'étaient rassemblés, résolus à obtenir un moyen de subsistance, requête systématiquement rejetée ce qui déterminait certains à saccager ces bureaux. Diverses actions communes sont menées pour tenter de contraindre la ville à prendre en charge les chômeurs.

Différentes organisations sont représentées dans ces assemblées qui restaient un lieu de compromis entre trotskistes, communistes et socialistes. Si les orgas sont représentés, il semble que nombre de pratiques de débrouille, les affrontements, les saccages et les actions de solidarité, aient été spontanées et autonomes. S'ils luttaient pour l'obtention d'une prise en charge, il s'agissait également pour ces chômeurs sans emploi d'organiser la survie. Les lieux d'organisation ne manquaient alors pas, jusqu'à 50 à 60 locaux laissés vides par les commerçants qui avaient mis la clé sous la porte sont restés ouverts jours et nuits pour accueillir les chômeurs, les réunions se déroulaient dans des cinémas. La nourriture était réquisitionnée chez les commerçants intimidés ; le gaz, pour la nourriture et le chauffage, récupéré grâce à des branchements sauvages. Ils se sont même procurés des machines à imprimer et ceux qui avaient conservé leur boulot ramenaient du papier. Les appels à manifester ont ramené une foule inattendue à tel point que les policiers ont été dépassé par les évènements, se sont retrouvés coincés dans la foule et n'ont rien pu faire pour empêcher les émeutiers de renverser les tramways, brûler les voitures.

La solidarité s'est également organisée, avec les nombreux grévistes qui se soulevaient contre les baisses de salaire que les patrons cherchaient à imposer ; contre les expulsions également puisque nombreux étaient ceux qui ne pouvaient plus payer de loyer. Des commandos d'ouvriers rentraient les meubles que les forces de l'ordre jetaient dans la rue dans le processus d'expulsion. Lors d'une de ces opérations dans les quartiers noirs, les policiers ont tiré, tué 4 personnes et blessés d'une dizaine d'autres, ce qui a renforcé la détermination des chômeurs, encore plus nombreux aux suivantes manifestations.

Le mouvement avait déjà pris une ampleur nationale et ils se sont dotés d'une structure nationale d'organisation, qui a notamment orchestré une Marche de la faim sur Washington.

Le mouvement pour la prise en compte de ce nouveau statut qui tendait à se généraliser procède donc d'une lutte pour l'amélioration du quotidien où se sont créés des espaces d'autoformation et de création d'un discours politique. L'espace d'auto-organisation des chômeurs, la convergence avec d'autres luttes telle que l'autodéfense contre les expulsions que ce mouvement de grande ampleur a permis, s'il n'a pas mené a un renversement radical, a « été une belle aventure » selon Mattick et la création d'un véritable rapport de force. Les chômeurs ont été indemnisés, la peur de l'explosion sociale a également motivé la mise en place de grands programmes de travaux publics destinés à booster l'embauche, mais surtout le rapport de force a contraint le pouvoir et son bras armé à ne pas pouvoir juste étouffer le problème et tirer sur ceux qui voulaient contester[7].

1) Des réformes de l'assurance-chômage sur le cadavre du plein emploi ; Paris-Lutte Infos, 10/07/2014

2) Titre d'un documentaire trouvable sur YouTube sur le chômage, la crise et les politiques publiques depuis les années 70. Autres références : Histoire de l'assurance chômage, ou comment cogérer la misère, Convergences révolutionnaires le 29 mai 2010 ; Histoire de l'indemnisation du chômage, blog Germinal ; L'Assurance chômage de 1958 à 2008, site de l'Unedic ; Comprendre le chômage, Jeunes marxistes de Pau.

3) Originellement acronyme pour « union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce ». C'est une association chargée par délégation de service public de la gestion de l'assurance chômage en France, en coopération avec Pôle emploi

4) La spirale infernale de la dette de l'Unedic et l'austérité menacent le droit aux indemnités chômage, CADTM, Juillet 2015.

5) Pour aller plus loin : article sur tantquil.net sur le revenu garanti dans la catégorie critiques.

6) 10 janvier 1998 : Les chômeurs investissent l'ancienne ANPE de la presqu'ile qu'ils transforment en squat social lyonnais, Rebellyon, 10 janvier 2015

7) Référence: La révolution fut une belle aventure, Paul Mattick ; Les réactions du prolétariat des Etats-Unis à la crise de 1929, Echange et Mouvements, 2008-2009

L'ETAT D'URGENCE

OU QUAND LES CHOSES SE PRÉCISENT

Malgré l'ampleur de ce qu'on va prendre dans la gueule, la rédaction de BK en cette fin février a presque eu un sourire en entendant le projet de réforme du travail acte 32 de Myriam El Khomri. Et si enfin la question sociale reprenait le devant de la scène ? Parce que ces derniers temps, les thèmes rabattus quotidiennement étaient plutôt de l'ordre à nous déprimer, à nous coincer dans de faux débats… Terrorisme, État d'Urgence, Démocratie, etc : bref toutes ces données qui, on ne va pas se cacher, nous blasaient un peu et surtout offraient peu de perspectives d'actions pour les prolos. Il n'empêche que tout ce bordel se doit d'être pris au sérieux, parce que derrière les paroles se cachent (de moins en moins planquées à vrai dire…) des actes des plus concrets contre le développement de luttes sociales et de possibilités révolutionnaires.

L'État d'Urgence : continuité ou rupture ?

« L'union nationale doit être prolongée pour lutter contre l'islamisme mais aussi pour mettre en œuvre les réformes économiques et sociales »
Nicolas Baverez, un connard comme on les aime…

Ce n'est pas relativiser l'importance de l'Etat d'Urgence et de sa constitutionnalisation de penser que dans un premier temps son application répondait principalement à un besoin politique, celui de répondre présent pour un PS au pouvoir relativement faible quant à sa propension à être au minimum respecté. Pour sûr que certains à l'Élysée ont crié un ouf de soulagement, la dernière hausse des sondages datant de Charlie. Pour autant l'application de l'État d'Urgence a des impacts réels. En plus des assignations à résidence prononcées massivement, de l'interdiction de manifester ou encore de la volonté de mettre les fichés S dans des camps[1], l'effet premier fut surtout d'enfermer toute pensée et action politique dans l'impuissance, coincée dans un discours totalisant, celui d'un État qui tente de se réaffirmer face et par le biais d'un djihadisme qui nous rappelle ce que ce monde peut produire.

Ce qui est présenté sous l'étiquette de terrorisme (quelle qu'en soit la couleur idéologique) englobe des choses très diverses dans l'histoire. Aujourd'hui un des intérêts de la situation pour le pouvoir étatique est bien de rappeler que malgré sa perte de légitimité due à un capital désormais transnational et une économie réellement mondiale, son caractère régalien[2] est bien toujours là et loin d'être dépassé. Symboliquement le sécuritaire est bien un de ses derniers leviers. Même si des forces transnationales et/ou privées tendent de plus en plus à jouer ce rôle comme le montre la multiplication des « interventions » de l'OTAN et des compagnies privées de sécurité partout dans le monde où un quelconque enjeu économique et politique existe. De fait l'Etat d'Urgence se pose dans la pure continuité d'une généralisation des opérations de police qui sont tout autant intérieures qu'extérieures pour les États les plus puissants économiquement et militairement.

Il ressemble plus à un énième calque que l'on rajoute sur la réalité, un de plus parmi les dizaines d'autres calques qui se sont accumulés depuis les années 80, du Vigipirate multicolore aux lois anti-bandes en passant par la loi sur la récidive légale (peines planchers, 2007), et qui confèrent toujours davantage de pouvoir de répression légale à la bourgeoisie, qu'elle en ait besoin sur le moment ou non. On pourrait même se dire que l'enjeu n'est pas pour elle de se donner plus de pouvoir dans le sens où la bourgeoisie, lorsqu'elle se sent menacée, est toujours prête à prendre plus énergiquement tous les pouvoirs et révéler plus abruptement sa nature nécessairement répressive. Puisque malgré toute sa bonne volonté elle n'arrivera jamais à faire fi des contradictions que produit le capitalisme. Mais le « monde moderne » nous a enseigné l'art de niquer les gens en les exploitant démocratiquement, du moins pour l'instant (et dans certains pays où ce cadre historique a pu se poser de manière avantageuse). De plus le cadre pacifié et démocratique de la société est à analyser également en corrélation avec le fait que la France est un pays de consommation dans la division internationale de l'économie capitaliste. Si on peut envoyer les gens au boulot un flingue sous la tempe, c'est moins vrai pour le centre commercial. On assiste à une segmentation spatiale du caractère répressif. Entre les régions du globe évidemment mais également à l'intérieur d'un territoire national, suivant les classes sociales que les différentes zones abritent.

En ce sens l'Etat d'Urgence n'est pas la négation d'une quelconque démocratie originelle et pleine de pureté, n'en déplaise à tous les « chiens de gardes » de l'intelligentsia qui la défendent corps et âmes, puisque leur place (confortable) dans la société est bien due à ce fameux caractère démocratique et à cette république qu'ils chérissent, se devant donc d'en être les défenseurs les plus actifs[3].

L'Etat d'Urgence n'est pas le fascisme ou une simple dérive autoritaire, mais une avancée notable des possibilités déjà initiées. Le discours « ambiant » de cette gauche qui décèle dans ce qui se passe une anomalie vis-à-vis d'un fonctionnement démocratique « normal » n'est que la continuation du discours qui voit dans l'Etat un rempart au capitalisme, ou à la finance pour les plus contemporains. Cette même gauche (molle et extrême) qui se sent paumée par les événements, l'époque actuelle rendant caduque tout ce qui avait pu constituer son programme politique le long du XXème siècle[4].

Un rapport de plus en plus frontal

Il est donc difficile d'imaginer une lutte spécifique à mener sur l'Etat d'urgence, une lutte qui échapperait aux écueils cités plus haut. Le fait est qu'elle impliquerait quasi nécessairement une volonté d'un retour en arrière, au temps béni où notre exploitation se structurait dans un cadre moins répressif. Pour autant il s'agit de prendre en compte cette donnée dans ce qu'elle implique pour nos luttes. Ces mêmes luttes de classes qui seules peuvent remettre en cause l'Etat, d'Urgence ou pas, ainsi que toutes les structures d'un système toujours plus hardcore et qui n'a déjà que trop duré. L'État module ses lois, sa configuration et ses institutions au gré des processus économiques structuraux tels que la crise, et surtout en fonction du rapport de force qu'il entretient avec le prolétariat dans la période.

Qui dit période de crise dit nécessaire renforcement de l'arsenal permettant le maintien de l'ordre. L'Etat d'Urgence répond à cette problématique. Chaque bourge sur cette terre a déjà fait un cauchemar où un pauvre bougre viré de son appart, de son logement, finissait par se rendre chez lui, lui prendre tout, y compris sa vie. Et bien la crise ne fait que renforcer cette crainte chez la bourgeoisie. Malgré les différentes figures médiatiques faisant de l'ultra-gauche puis des djihadistes (suivant l'évolution de la mode) les ennemis intérieurs du système, c'est bien le prolétariat dans son ensemble qui redevient une classe dangereuse. Et il ne peut en être autrement dans une période alliant attaque continue de nos conditions de vie et suppression toujours plus accrue des instances d'intégration et donc de gestion de ce même prolétariat (syndicats, associations, social-démocratie…). Cette dynamique de renforcement du maintien de l'ordre se retrouve chez l'ensemble des pays d'Europe, entre autres, depuis la crise[5].

Finalement l'Etat d'Urgence, prolongé de nouveau de trois mois, finira effectivement par quitter son caractère exceptionnel pour devenir la norme. En plus de sa constitutionnalisation adoptée par une assemblée aux trois-quarts vide, l'enjeu est principalement, avant la fin de l'Etat d'Urgence, de faire rentrer dans le droit commun un certain nombre de dispositions jusque-là spécifiques à cet état d'exception. Le projet de loi pour une réforme de la procédure pénale prévoit par exemple des fouilles pendant les contrôles d'identité, une rétention pendant 4H sans possibilité de voir un avocat et de manières générales de donner toujours plus de pouvoir au préfet et à l'administration. De plus avec l'armement des vigiles privées qui est en train de passer à l'assemblée et l'extension de l'anti-terrorisme, c'est une augmentation permanente de l'ensemble des droits de la police.

Et puis si cela va plus loin, n'oublions pas que l'Etat français a encore sous le coude « l'Etat de siège » qui donne plus magistralement encore le pouvoir de maintien de l'ordre aux institutions militaires, dont les attributions sont quasi illimitées. Procédure évidemment pensée tout à la fois comme une défense vis-à-vis d'agression extérieure mais surtout contre une possible insurrection intérieure (il suffit de voir le déploiement militaire qui s'opère à chaque catastrophe naturelle pour éviter notamment les pillages, ou la gestion par les flics du couvre-feu mis en place pendant les émeutes de novembre 2005 dans certains quartiers).

D'une manière générale on peut remarquer que ces différents Etats « d'exception » sont, quelques soient les Etats, des manières de rationaliser, de rendre efficace

1) L'idée vient de Laurent Wauquiez à la base… Mais très vite une fuite nous informe que le premier ministre s'est lui aussi renseigné auprès du conseil d'Etat afin de savoir si l'internement de « fichés S » serait possible légalement.

2) Qui attrait à la main droite de l'État, ses fonctions primaires de maintien de l'ordre et défense du territoire par la police, la justice et l'armée ayant comme objectif de sécuriser le bon déroulement de l'économie et la propriété privée de la bourgeoisie rappelons le.

3) Inutile de rappeler qu'ils seront les premiers à demander l'armée si les prolos décidaient logiquement d'attaquer leur bureaux, leurs journaux ou leurs meetings car leur peur est bien plus sociale que religieuse.

4) Ne nous leurrons pas, pour beaucoup tout cela n'est pas un problème. Toutes ces bonne sâmes qui nous ont appelé la larme à l'œil à voter PS en 2012 contre la droite n'hésiteront pas à continuer la mascarade en 2017, même après 5 ans d'austérité (loi Macron, ANI, réforme du travail, fermeture des CAF…) et d'Etat d'urgence…

5) Sur la « gauche » lire l'article « Qu'est-ce que la gauche ? » dans BadKids n°4

6) Voir à ce sujet « austérité et maintien de l'ordre dans BadKids n° et certains articles sur tantquil.net

CLASS N' CASSE

« Hordes de sauvages en marge de vos villages »

Les évadés –
Aucun appel au calme

Le temps passe, les pratiques perdurent. Le 30 octobre dernier « la dépêche »[1] nous apprend avec son habituel mépris de classe que la pratique collective de l'auto-réduction est bien loin d'être morte. Fidèle à sa tradition de défense du petit commerce elle relate des faits qui semblent se produire régulièrement dans les rues bourrées de marchandises du centre Toulousain ou d'ailleurs : des « hordes de jeunes gens » se regrouperaient régulièrement en petits groupes afin de « piller » certains commerces. Fringues de marques, bouffe, boissons… Tout y passe ! Mieux, au grand dam de ces moralistes bourgeois qui voudraient que les pauvres qui chourent ne volent que de la merde, ces prolétaires semblent avoir un goût prononcé pour les marchandises les plus onéreuses des boutiques qu'ils visitent…

L'équipe rédactionnelle de BadKids se montre des plus enthousiastes concernant cette recrudescence de pratiques collectives de luttes qui dans un même élan de réappropriation prolétarienne tentent directement de briser la réalisation de la valeur, base essentielle de ce système de merde. Ajoutez à cela l'esprit « sans revendication ni médiation » de ces pratiques et on retrouve un élément essentiel des « sales gosses » que l'on aime, style 21ème siècle.

Au passage, avis aux commerçants, journalistes, flics et aux bourgeois : avec plus de 6 millions de chômeurs en France soyez certains que ces pratiques ont de l'avenir devant elles !

1) Article de Frédéric Abéla, paru le 30/10, intitulé « Des hordes de pilleurs déboulent dans les magasins »

la gestion administrative de la répression à grande échelle. La répression et la justice deviennent quasi invisibilisées dans ces moments-là. On ne sait plus qui est arrêté, pour quel motif, pour combien de temps… Et bien obligé de croire les motifs invoqués. Chaque personne concernée se retrouve de plus en plus individualisée dans son rapport à la répression, empêchant ainsi un quelconque rapport de force de se développer. Les cibles ne sont plus jugées selon leurs actes mais bien selon ce qu'elles pourraient faire, l'enjeu devient de cibler les « potentialités ». De ce point de vue pas besoin de beaucoup d'imagination pour cibler les possibilités énormes qui s'offrent au pouvoir pour réprimer une contestation sociale d'importance. Le terme de « radicalisé » que reprennent en chœur journalistes et politiques, habitués aux étiquettes fourre-tout, peut aisément être amené à désigner bien autre chose qu'un fada de Dieu.

N'oublions pas que l'Etat d'Urgence date de la guerre d'Algérie, ce qui se passa à l'époque nous renseigne sur les possibles du moment. Notamment le passage des assignations à résidence à l'application concrète de l'internement[6], qui correspond au passage de l'Etat d'Urgence aux pleins pouvoirs (mars 1956). Le tout nouveau Etat Algérien a d'ailleurs bien compris l'intérêt de la chose puisqu' il gardera après l'indépendance les juridictions françaises « d'Etat de siège » et « d'Etat d'Urgence » et les appliquera respectivement en 1991 et 1992 (et l'utilisation par ce même Etat du terrorisme offre également beaucoup d'intérêt pour lire la période actuelle…). De fait tous les Etats au monde qui se collent l'étiquette démocratique sur le front possèdent ce type de juridiction.

Bring the war home

Avec les attentats de novembre puis l'Etat d'Urgence, beaucoup ont pris l'air de découvrir que l'Etat français était en guerre. Effectivement, tout fut toujours fait d'un point de vue sémantique pour le nier. On nous parle toujours aussi couramment « d'interventions extérieures » comme on parlait des « événements d'Algérie » à l'époque, aussi froidement que les « bombardements » sont aujourd'hui des « frappes ». Pourtant l'État français a mené des guerres quasi sans interruption depuis son existence et continue d'occuper militairement bon nombre de territoires, notamment africains[7]. Et ce que tout le monde semble également avoir oublié, c'est que dans toute guerre les civils sont des cibles, au moins autant que les structures productives ou militaires. L'Etat français n'échappe pas à la règle. Et de ce point de vue, il n'a pas vraiment à rougir devant la force de coercition d'un « Etat Islamique », malgré l'histoire que l'on tente de nous conter, celle des gentils contre les méchants. Histoire appuyée facilement par la désignation répétée de l'ennemi comme « barbare », principe idéologique de toute guerre. Le choix d'un camp dans une guerre entre États, ou apparentés comme tels, est toujours un choix entre la peste et le choléra qui entraîne les populations à se battre pour des intérêts qui ne sont pas les leurs.

D'une manière générale la guerre nous prend en otage si on peut dire, coincés par les mailles d'un État protecteur et mobilisateur qui nous renvoie nécessairement à une posture de citoyens encore plus chiante qu'à l'accoutumée. De fait elle finit par fondre en un même corps protection et contrôle. Elle nous dépossède de notre faculté d'action, de répondre par nous- mêmes à des problèmes politiques qui nous concernent au quotidien : le capitalisme, la guerre et la religion pour ne citer que ceux-là. Si le problème est plus fort que nous, seul l'État, représentant de la ''violence légitime'', est à même de le combattre nous dit-on. Cet « État de guerre » sans mobilisation militaire de la population, sans conflit palpable, nous plonge dans cette situation sans contestation possible. Le choc n'est plus politique, il est émotionnel, voir sacrificiel concernant les nécessaires pertes de libertés. L'internationalisme semble bien loin d'être en passe de retrouver des couleurs.

Il ne s'agit pas de relativiser les horreurs commises par les mercenaires de l'État Islamique, ni de dire que vivre ici ou là-bas n'a aucune importance. Seulement cette donnée ne suffira pas à nous faire rentrer dans le consentement que recherche perpétuellement toute démocratie, et ne nous fera pas oublier ce qui est commis au nom de cette même démocratie. L'échelle de l'ignoble n'est pas notre tasse de thé. Et s'il y a bien une donnée qui devrait nous pousser à ne pas suivre ce mouvement, c'est bien le constat qu'une fois de plus la plus grande des guerres, celle que mènent conjointement les démocraties, le califat ou tout autre type de régime, est bien contre nous, prolétaires du monde entier, dans l'augmentation toujours croissante de notre exploitation. Nous sommes toujours les dommages collatéraux ainsi que la chair à canon des conflits d'intérêts entre telle ou telle bourgeoisie, dans le cadre de notre mise en concurrence mondiale. Et les exemples récents de la répression contre les travailleurs d'Air France et de GoodYears sous Etat d'Urgence montrent que l'Etat français est prêt à faire la guerre chez lui.

7) Trois types de camp virent le jour : des « centres d'hébergement » pour les internés placés sous la responsabilité de l'autorité civile, des « centres de triage et de transit » où l'armée gardait ses suspects le temps de les interroger, et des « centres militaires d'internés » où elle détenait les combattants faits prisonniers et non traduits en justice. En août 1960, l'Algérie comptait ainsi 7 000 internés dans 11 centres d'hébergement, 10 000 dans 86 « centres de triage et de transit » et 3 000 dans 7 « centres militaires d'internés ». Le total est plus élevé que dans les prisons, qui atteignaient alors à peine les 15 000 détenus.

8) Pour une vision récente du déploiement de l'armée française dans le monde : http://www.bfmtv.com/international/quelle-est-la-presence-de-l-armee-francaise-dans-le-monde-918599.html

CE QUE PERMET L'ETAT D'URGENCE

La mise en place d'un état d'urgence vient d'une loi de 1955, adoptée et adaptée au contexte de la guerre d'Algérie. Ce fut une réponse de l'Etat français à l'activisme du Front de libération nationale (FLN) algérien notamment. Il s'agissait, dans une optique de gestion des oppositions d'avoir un cortège de mesures permettant « de contrôler l'espace, les idées, les individus » (1)

Cette loi de 1955 permet au conseil des ministres soit en cas de « péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public », soit en cas de « calamité publique » (catastrophe naturelle d'une ampleur exceptionnelle) de décréter cette mesure exceptionnelle qu'est l'état d'urgence. Sa durée initiale est de 12 jours et la prolongation est autorisée par le parlement. Cette autorisation parlementaire, modifie les dispositions de la loi de 1955.

L'état d'urgence donne un certain nombre de prérogatives au préfet, au ministre de l'Intérieur, à l'administration et permet notamment :

- Des perquisitions administratives en tout lieu, y compris un domicile, sans l'assentiment de l'occupant, de jour et de nuit.
- D'accéder à des données informatiques sans exigence de proportionnalité ou de motivation et sans contrôle effectif d'une autorité extérieure.
- Le ministre de l'Intérieur peut prendre toute mesure pour bloquer des sites internet faisant l'apologie du terrorisme ou incitant à des actes terroristes sans notification aux hébergeurs et sans délai.
- De limiter ou interdire la circulation dans certains lieux sans motif particulier en pratique à travers des couvres feux et d'interdire le séjour de toute personne « cherchant à entraver de quelque manière que ce soit l'action des pouvoirs publics ».
- De prononcer des assignations à résidence pour toute personne « à l'égard de laquelle il existe des raisons sérieuses de penser que son comportement constitue une menace pour la sécurité et l'ordre publics ». Ces assignations peuvent être assorties d'une obligation de « pointer au comico » (dans la limite de 3 fois par jours) ou de remettre ton passeport ou tout document d'identité ou également d'un placement sous surveillance électronique.
- D'interdire certaines réunions publiques ou fermer provisoirement certains lieux publics (salles de spectacles, débits de boissons, lieus de réunion…). L'interdiction d'une réunion est possible du seul fait qu'elle serait « de nature à provoquer ou entretenir le désordre.
- La dissolution d''associations ou groupements de fait, en conseil des ministres pour « participation, facilitation ou incitation à des actes portant atteinte grave à l'ordre public »
- D'ordonner la remise des armes et des munitions, détenues ou acquises légalement par leurs propriétaires

Or, les mesures prises n'ont pas besoin d'avoir le moindre lien avec l'évènement qui a justifié la mise en place de cet état d'urgence. Dans les faits, le syndicat Alliance confirmait que ça leur permettait d'avancer sur des affaires en cours sans lien avec le terrorisme mais lié au petit trafic.

La spécificité de cet état d'urgence n'est pas tant dans ces mesures qui étaient, pour la majorité, déjà possibles mais strictement encadrées. La spécificité résulte dans le relâchement de l'encadrement du pouvoir répressif tant sur les critères permettant d'ordonner ces mesures que sur l'effectivité du contrôle de leur exécution. La loi utilise des termes vagues et généraux, de manière générale, liés à une potentielle « menace contre l'ordre public », ce qui permet d'inclure plein de chose et le seul contrôle possible est à postériori celui du juge administratif. Or celui-ci est par nature assez frileux, ne s'introduit pas dans l'opportunité politique de l'utilisation de ces mesures et a tendance à les cautionner systématiquement. (Pour exemple, le conseil d'Etat a validé le raisonnement de l'administration qui justifiait les assignations à résidence des écolos pendant la COP21 par le fait que les keufs avaient autre chose à faire que s'occuper d'eux.)

Affaire de Labège : Clap de fin…

L'affaire de Labège, c'est l'histoire d'une direction régionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) saccagée dans les beaux jours de juillet 2011. Cette action, ouvertement solidaire aux mutineries ayant secoué l'Etablissement Pénitentiaire pour Mineurs (EPM) de Lavaur en avril 2011 (que cette même PJJ cogère avec des matons), a ensuite laissé place à une enquête de gendarmerie, d'abord appuyée par les services anti-terroristes, puis simplement par les services de Renseignement. Comme quoi, l'anti-terrorisme, ça sert à tout et n'importe quoi.

Après une enquête de quatre mois, une gigantesque opération policière vient perquisitionner plusieurs lieux de vie, mobilisant 150 flics, dont le PSIG qui débarque avec des chiens, des casques, des fusils d'assaut, pour nous cueillir au petit matin. A l'issue de la garde à vue, 6 personnes sont retenues dans les mailles de la répression, 5 mis en examen (dont quatre mis en détention provisoire) et un témoin assisté. Après trois ans de confrontation en mode basse intensité, quelques mois de détention, un ou deux interrogatoires devant les juges de l'instruction, plusieurs années de contrôle judiciaire, l'affaire est renvoyée en correctionnelle, sans grande conviction. Et le Procès l'a prouvé. Alors que la Procureure s'est époumonée à invoquer l'Intime Conviction, comme on prêche l'Evangile, devant l'absence évidente de preuves, les juges ont peiné à la suivre dans sa transe juridique. Alors, ils ont fait au mieux. Plutôt que de suivre l'instruction qui avait joué la carte du groupe qui complote même en dormant, ils ont servi une justice toute timide, ne condamnant que les personnes contre lesquelles ils avaient des éléments « concordants ».

Résultat, trois inculpés relaxés, un inculpé condamné à l'équivalent de sa détention provisoire (3 mois de prison ferme) et un inculpé condamné à trois mois de sursis assortis d'une mise à l'épreuve de 18 mois. Au-delà des peines liées au code pénal, il y a les dommages et intérêts. La PJJ, certainement elle aussi en pleine cure d'austérité dans ses services, ne pouvait pas passer à côté de l'aubaine et a réclamé 14 000 euros de frais de peinture. Finalement, nous sommes contraints de payer 20 % de cette somme en termes de dédommagement, plus des frais de justice.

Ce procès s'est joué au consensus, et on en attendait pas moins, vu le ridicule du dossier d'instruction. Mais ça y est, tout est fini ? Pas vraiment. Nous avons besoin de l'aide de tous pour mettre un point final à tout ça. Donc on organise, avec l'aide de la CAJ (Caisse d'Autodéfense Juridique), une petite campagne de récolte de fonds. On en profite également pour remercier tous les camarades qui ont manifesté leur solidarité depuis le début de cette « affaire ». Les nombreuses lettres reçues en prison, la participation aux manifestations et autres actions de soutien, les nombreux dons et concerts de soutien organisés ont été autant de manifestations d'une solidarité qui, en plus de faire chaud au cœur, a grandement servi la mise en place d'un rapport de force politique dans cette histoire de merde.

Nous ne pouvons pas faire comme si tout se jouait là. Même s'ils ont par tous les moyens essayé de nous réduire à nos positions d'inculpés, de repris de justice etc., nous sommes toujours ce que nous étions avant d'hériter de ces appellations, des personnes qui luttent contre le capitalisme et ce qu'il produit de merde dans ce monde, de l'écrasement des gens incarcérés à la dégradation violente et systématique des conditions de vie des prolétaires, à l'intérieur ou dehors, avec ou sans emplois, d'ici ou d'ailleurs. Nous appelons donc à renforcer les outils de solidarité, contre la répression, contre la misère que les bourges nous promettent, contre une vie passée à survivre sans rechigner. Et vu la gueule que prend notre avenir, entre vulgaires chairs à patrons et chairs à flics, le tout sous Etat d'Urgence permanent, tout ceci s'avère plus que jamais nécessaire.

Une pensée aux mutins de Lavaur et à tous les autres qui subissent une répression quotidienne dans l'ombre des cachots.

Les inculpé.e.s de « l'affaire de Labège »

PS: Pour envoyer vos dons concernant cette «affaire»
ou plus généralement contre la répression:

CAJ chez Canal Sud,
40 rue Alfred Duméril
31400 Toulouse

AUSTÉRITÉ ET PRÉCARITÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Les politiques de restrictions budgétaires du secteur public menées par le gouvernement ont pour but la « maîtrise » des dépenses de l'État, c'est à dire la baisse du coût du travail en taillant la masse salariale. Ces politiques s'attaquent aux salaires et aux conditions de travail des salariés de la fonction publique quand ils ne suppriment pas tout simplement des postes (les réformes hospitalière et territoriale). Ces attaques s'accompagnent de toute une série d'intentions et de méthodes de management visant à faire accepter les changements escomptés (Management Public) . La Fonction publique est la plus grosse pourvoyeuse d'emplois précaires à travers ses trois branches (État, territoriale, hospitalière) : sur les 5 millions de travailleurs salariés de la fonction publique , plus de 900.000 sont non-titulaires contractuels, soit près de 20% des effectifs de l'État malgré la loi « Sauvadet » (2012) censée permettre leur titularisation.

Depuis 2010, les gouvernements successifs imposent le gel du « point d'indice salarial » des fonctionnaires. Il vient, depuis peu[1], face à la pression de la rue contre la «Loi Travail» et les futures échéances électorales, d'être légèrement revu à la hausse (1,2%). Ce point d'indice donne, en théorie, un coup de pouce aux salaires en s'alignant sur la hausse de prix à la consommation. Ainsi, de fait, ce gel entraînait une baisse des salaires. Pourtant, 6 mois plus tôt, avant cette miette, purement symbolique, récemment concédée aux syndicats, Manuel Valls passait en force pour faire appliquer le projet d'accord sur les « Parcours Professionnels, les Carrières et les Rémunérations » (PPCR) présentée Marylise Lebranchu, l'ancienne ministre de la Fonction Publique (remplacée depuis le dernier remaniement par Annick Girardin). Et, pour l'année 2016-2017, il ne prévoyait pas le dégel du point d'indice, qui était la revendication centrale des syndicats majoritaires représentatifs dans la Fonction Publique.

Le cas de l'Éducation Nationale

L'État et les collectivités territoriales emploient plus d'1,2 million d'enseignants et de personnels (assistants d'éducation, agents administratifs, techniques et d'entretien) pour près de 13 millions d'élèves. Étant le premier budget de l'État, l'Éducation Nationale est une cible privilégiée des réformes structurelles. Cela fait plusieurs années que les différents gouvernements de droite comme de gauche veulent « dégraisser le mammouth » (expression consacrée par l'ancien ministre de l'éducation nationale Claude Allègre, sous le gouvernement Jospin). En effet, les 60.000 enseignants promis par le président François Hollande pendant son quinquennat ne masquent pas le recours croissant à des contrats précaires. Ainsi, ils seraient un peu plus de 32.000 enseignants non-titulaires, soit près de 7,5% dans le second degré -collège et lycée- d'après les chiffres du ministère (2013)[2]. Des chiffres qui, selon les syndicats, sont vraisemblablement en dessous de la réalité. On peut souligner deux choses : la proportion de non-titulaires est plus importante dans l'enseignement professionnel (11,7%) donc dans des filières où il y a une forte présence d'enfants de prolos et que les femmes sont plus nombreuses à être non-titulaires (55%) ou vacataires (61%)[3]. Ces enseignants sont non-titulaires car ils ne possèdent pas le sésame académique pour enseigner (capes ou autre) ainsi ils ne jouissent pas des mêmes droits ni des mêmes garanties prévues par le statut de fonctionnaire. Véritables variables d'ajustements, ils sont embauchés selon les besoins du rectorat qui fait fi du recrutement par voie de concours : vacations, temps partiels, des CDD renouvelables ou pas, contrats aidés tels les CUI-CAE, et parfois des CDI pour remplacer des titulaires qui partent à la retraite. Ainsi ils fournissent le même travail que leurs collègues mais « coûtent » moins chers[4].

La précarité affecte en premier lieu, les autres personnels éducatifs, d'accompagnement ou d'encadrement du secondaire : les auxiliaires de vie scolaire (AVS), employés de vie scolaire (EVS), assistants d'éducation et pédagogiques (AED et AP). D'ailleurs on connaît mal leur nombre exact du fait du recrutement localisé, résultat de la loi de décentralisation, mais on suppose qu'ils seraient plus de 80.000 à pourvoir ces postes. Ces derniers étaient jadis occupés exclusivement par des étudiants mais aujourd'hui avec le durcissement des conditions de vie depuis la crise, différents profils frappent aux portillons des établissements scolaires.

Ainsi, les disparités de traitement liées aux statuts et aux salaires sont là pour justifier la précarité des travailleurs du système éducatif. Cette précarité pourrit les conditions de travail : temporalité, flexibilité et interchangeabilité des postes, individualisation et atomisation des travailleurs sont les ingrédients propices à la mise en œuvre des réformes qui intègrent les méthodes de gestion entrepreneuriale. En fin de compte, ces méthodes vous apprennent à travailler avec la précarité, du moins à supporter la soumission et la discipline qu'elle incombe.

Diviser le personnel : une technique managériale bien connue de tous les patrons

Le cadre austéritaire est posé : baisse des moyens, avec un budget qui ne suit pas l'augmentation de la démographie scolaire ; accroissement des effectifs par classe ; gel des salaires ; allongement du temps de travail à travers la multiplication des heures de concertation ; développement du précariat. Bref, dégradation continue des conditions de travail marquée par l'idée d'en faire plus avec moins, ou autant.

Dans une logique d'économie de moyens, et afin de rendre le système éducatif plus performant, les dernières réformes quant à elles viennent introduire une logique managériale adaptée à l'austérité budgétaire.

La récente réforme du collège tout comme celle des statuts vise au renforcement de l'autonomie des établissements. Le pouvoir des chefs d'établissements va ainsi s'accroître et l'atomisation des travailleurs se cristalliser.

La Réforme du collège par exemple avec la mise en place des EPI[5], laisse aux chefs d'établissements le choix de la modulation des horaires disciplinaires. Si jusqu'à maintenant chaque collège dispensait la même formation à ses élèves, désormais chaque établissement disposera d'une réelle autonomie dans la redéfinition des emplois du temps et créera lui-même une partie de son « offre » pédagogique.

Les disciplines, et donc les profs, seront mis en concurrence, à l'image de la mise en concurrence des établissements. En effet chaque collège ayant le libre choix dans l'organisation de son offre pédagogique on peut aisément penser que les inégalités scolaires entre bahuts vont se creuser. Ici un EPI langue et culture de l'Antiquité pour les rejetons destinés aux longues études, là un EPI monde économique et professionnel, histoire de bien préparer les gosses à aller bosser. L'ensemble de ces disparités accentue au final le tri social à l'œuvre.

Les IMP (Indemnités pour Missions Particulières) quant à elles, introduites par la réforme des statuts (2014) offrent la possibilité aux chefs d'établissements de rémunérer les enseignants pour des missions qu'ils effectuent en plus de leur service d'enseignement. Elles favorisent une mise en concurrence des personnels en rémunérant certains au détriment d'autres pour des missions qui étaient jusqu'alors exercées collectivement. Elles instaurent en outre une véritable hiérarchie intermédiaire et de la division dans la salle des profs en promouvant des responsabilités de coordination (par cycle, par niveau, par mission) qui n'existaient pas jusqu'ici.

Autre tendance du moment : le développement des postes SPEA (Postes Spécifiques Académiques): les profs ne sont plus affectés sur un établissement par le biais du système de mutation (affectation en fonction d'un barème de points dont chaque prof dispose selon son ancienneté, sa situation familiale, etc.) mais postulent avec leur CV et lettre de motivation directement auprès du chef d'établissement. Celui-ci se réservant le droit de recruter et virer le salarié si celui-ci ne correspondait plus aux orientations de l'établissement.

Un des objectifs de ces réformes est d'aboutir à une individualisation du salaire et de la mission. Les solidarités brisées, les luttes deviennent de plus en plus rares, les quelques mouvements sociaux qui émergent restent isolés et centrés sur des problématiques localisées[6].

Profitant de ce désert de solidarité, les moyens de répression développés par les hiérarchies rectorales se durcissent, se structurent et semblent avoir les moyens de ne faire qu'une bouchée des embryons de lutte qui émergent. L'académie de Toulouse a mis par exemple en place un véritable outil de flicage et de fichage des enseignants pour mesurer le degré d'op-

1) « Les salaires des fonctionnaires revalorisés de 1,2 % après six ans de gel », lemonde.fr,le 17/03/2016.

2) « Les enseignants non-titulaires du second degré : 7,5 % de l'ensemble des effectifs en 2013 », education.gouv.fr, Mai 2015.

3) Chiffres Education nationale, voir education.gouv.fr.

4) Dur métier que celui d'enseigner sous statut précaire », Humanité.fr, le 07/01/2013.
« Les contractuels, les « bouche-trous » de l'Education Nationale », lemonde.fr, le 20/11/2014.

5) EPI : Enseignement Pratique Interdisciplinaire. La réforme prévoit que 3 heures de cours soient prélevées sur les enseignements disciplinaires pour des projets interdisciplinaires et c'est le chef d'établissement qui choisira les matières à qui seront enlevées les heures pour les mettre en place

6) Décembre 2013 lutte au collège Bellefontaine pour obtenir des moyens financiers et humains dans le cadre de l'éducation prioritaire, le collège s'engage dans trois semaines de grève reconductible, on aurait pu penser que d'autres collèges de l'éduc prio lui emboiteraient le pas, mais non…

7) Information révélée par une dépêche de l'AEF (Agence d'Information Spécialisée), en date du 2 octobre 2015

position des enseignants à la réforme du collège[7]. Le rectorat demande ainsi aux chefs d'établissements d'établir une typologie des enseignants en fonction de leur positionnement par rapport à la réforme : font-ils partie du groupe des opposants et rebelles, du groupe des passifs et attentistes ou de celui des progressistes convaincus ?

Quelles perspectives alors…

Avertissement : la loyauté républicaine ne paie qu'un temps !

Dans la période actuelle de crise économique, où les contradictions entre les salariés et leurs cadres s'exacerbent, au lieu d'un rejet massif des réformes gouvernementales, on assiste au sein du corps enseignant à une affirmation de type conservateur. Cette réaction corporatiste se traduit par une tendance à la droitisation parmi les profs[8], et une percée de la revendication réac du « retour de l'autorité à l'école ». Rengaine de crise qui sonne comme un appel à se protéger des élèves, et qui illustre la parfaite collusion entre l'institution éducative et son rôle de domestication de la future main d'œuvre.

Ajoutons à cela que le recrutement des profs au niveau Master (soit deux ans d'études supplémentaires) depuis 2008, est train de transformer progressivement le profil social de la corporation qui constitue encore malgré tout un fort contingent de la gauche républicaine.

Tout cela il faut le reconnaître, nous incite fortement à conclure qu'il n'y a rien à attendre des enseignants, au moins à l'heure actuelle, pour ce qui est de perspectives rupturistes (ou en rupture avec la normalité de l'exploitation). La question de la précarité n'est que trop rarement abordée par les syndicats, qui y voient, au mieux, une sorte de problème dans l'E.N qui s'ajouterait aux autres et non une attaque directe sur le coût du travail. Les revendications des précaires pour de meilleures conditions de travail se heurtent finalement à celles relatives à la défense du service public portées par les syndicats, qui défendent par-là en priorité les intérêts corporatistes des titulaires. La défense de leur statut, celui d'une fraction de la « classe d'encadrement », les incite à une forme de dévotion à l'État, et à un attachement au service public, pas seulement sous l'angle idéologique (nostalgie de l'État-Providence et du programme du CNR), mais parce qu'ils y ont un réel intérêt catégoriel. En effet, *« L'État social avantage surtout des couches déjà favorisées. Toute la population finance par l'impôt une éducation nationale qui profite surtout aux enfants de cadres. Tandis que les individus issus de milieux populaires semblent condamnés au chômage de masse. »* (Zones-Subversives.com). Or, la défense des acquis liés à cet État social, constitue aujourd'hui à la fois le seul débouché et la limite politique des luttes des enseignants... jusqu'à ce qu'ils luttent pour ne plus l'être. Mais ça c'est presque un rêve communiste.

Forget 2003, Fight now !
État des lieux des résistances

La fin d'un cycle et douze ans de disette

Si on excepte les quelques mouvements lycéens qui datent un peu[9], mais très intéressants par leur côté incontrôlable et leur forte propension au désordre, l'Éducation Nationale n'a pas connu de réel mouvement social d'ampleur depuis la grève de 2003. Les profs étaient dans la rue contre la réforme des retraites de Fillon[10]. Le secteur de l'éducation connaissait dans le même temps une restructuration loin d'être anodine basée sur la décentralisation des personnels TOS (Techniciens, Ouvriers, de Service) à laquelle on peut ajouter la casse du statut MI-SE pour les travailleurs et travailleuses de Vie Scolaire. D'avril à juin 2003, grève reconductible, émergence de comités de base, actions quasi quotidiennes : inutile de dire que les bahuts d'un peu partout avaient tourné au ralenti.

Certaines des explications de la défaite de 2003 restent toujours d'actualité aujourd'hui, et le refus des hiérarchies syndicales de bloquer le bac n'explique pas tout. La décentralisation des TOS et la fin des MI-SE, sont loin d'être sans conséquence sur la situation des luttes aujourd'hui dans l'Éducation Nationale. Les TOS, ont payé en premier les frais de ce passage à la fonction publique territoriale (les personnels administratifs ou de santé étant jusqu'ici épargnés). Ces travailleurs qui opèrent dans les établissements scolaires, relèvent dorénavant d'un autre employeur que l'Éducation Nationale et leur situation en est depuis beaucoup plus vulnérable[11]. Le fossé avec les autres travailleurs de l'éducation s'est inévitablement creusé, et la plupart de ces ouvriers et personnels techniques se retrouvent isolés face à des hiérarchies intermédiaires, souvent les adjoints gestionnaires des établissements, archétypes de petits chefs. Malgré les slogans rêvant du contraire, l'Éducation Nationale est une entreprise et des différences d'intérêt selon les statuts des travailleurs y cohabitent. En parvenant à cloisonner à ce point des services sur un même lieu de travail, l'État s'est facilité la restructuration de son secteur éducatif, annoncée comme délicate. La précarité s'est dès lors développée, notamment dans les services de Vie Scolaire, sans rencontrer d'opposition farouche de la part des personnels titulaires, principalement les profs qui ont le statut le plus stable. Il semble pourtant acquis par à peu près tout le monde que leur statut de fonctionnaire est déjà, à petit feu, remis en cause.

Depuis la base, faire déborder la poubelle ou « Nique le Bac ! »

Quand on travaille dans l'éducation, des modes d'action à même de créer une rupture, il faut reconnaître qu'il n'y en a pas des tonnes. Quand il n'y a pas de blocage à proprement parler, chez les enseignants, les grèves d'une journée ont un impact digne d'une chatouille. Qui plus est, les grèves récentes n'ont pas été assez suivies pour perturber ne serait-ce qu'une journée le train-train des établissements. Quand bien même il y aurait une reconduction de la grève, les autorités administratives s'en accommodent au rythme des calendriers scolaires (6 ou 7 semaines entre les vacances). Et quelque part, une grève dans l'éducation est aujourd'hui traitée comme une mauvaise grippe à passer.

La mise en avant des intérêts de la corporation enseignante, même camouflée derrière la défense du service public, porte à juste titre la responsabilité de cette situation déprimante. Sans surprise, les syndicats majoritaires donnent le sentiment de consacrer une part importante de leur énergie à étouffer les velléités radicales[12]. Inutile de parler d'un blocage du bac, seule marge de manœuvre qui reste aux quelques profs pour espérer peser dans le rapport de force contre les réformes, tant cette hypothèse semble profondément enterrée au vu de l'obstruction catégorique des principaux syndicats à s'attaquer à ce symbole de l'école républicaine.

Certes dans le cadre d'une confrontation massive avec les capitalistes, le secteur de l'éducation n'est pas vraiment stratégique, contrairement aux divers centres de production (usines) et aux axes de distribution et de circulation de la marchandise (routes, ports ou chemins de fer). Et l'âge du fort potentiel de mobilisation des profs semble révolu.

Depuis plus de douze ans, les grèves dans l'éducation radotent l'enchaînement grotesque de quatre ou cinq journées de grève éparpillées durant l'année scolaire

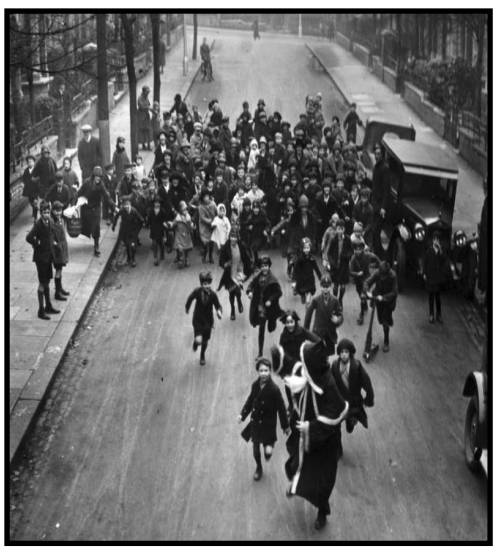

avec le même étalage d'impuissance. Pourtant, ces grèves d'une journée et sans perspective, ne sont pas une fatalité. Le premier pas compliqué reste de « déborder » le syndicat majoritaire, ou mieux de réussir à s'en passer en (re)construisant les liens à la base. Le dépassement « qualitatif » des mouvements actuels passera sans aucun doute par la constitution de liens entre les TOS et les personnels précaires. Même si ce n'est que pour accoucher d'un peu de désordre et de fantaisie, la perturbation du fonctionnement des établissements repose principalement sur ces catégories de travailleurs.

Pour se faire une idée, il n'y a qu'à imaginer une grève prolongée des surveillants pour visualiser les dégâts, sans parler de l'ampleur que prendrait très très vite une grève du nettoyage ou de l'entretien. Ce ne serait certainement pas la révolution, mais ça foutrait un bordel bien sympa dans ces bastilles de la reproduction sociale que sont les établissements scolaires.

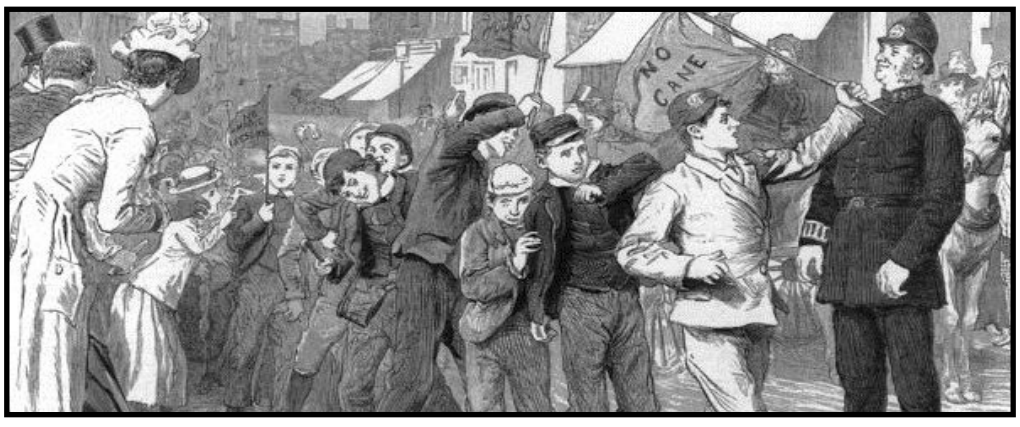

8) Aux dernières élections professionnelles (novembre 2014), le syndicat SUD Education, considéré comme le plus « à gauche » a perdu son siège au profit du SNALC, un syndicat de droite.

9) Mouvements concentrés sur la période 2003-2010 : contre la Loi Fillon en 2005, contre le CPE en 2006, nombreux blocages de lycées en 2007 contre la LRU 1 portant sur l'autonomie des universités. Décembre 2008, Darcos alors Ministre de l'Education du gouvernement Sarkozy repousse sa réforme du lycée dès les premières manifs craignant que les lycéens « s'inspirent de la jeunesse grecque » (émeutes et incendies dans tout le pays en réaction à l'assassinat par les flics du jeune Alexis Grigoropoulos 15 ans).

10) Il s'agissait alors pour l'État d'allonger une première fois la durée de cotisation dans certains secteurs de la fonction publique (éducation, poste, équipement…) de 37,5 à 40 annuités, et d'initier la phase d'attaques sur le salaire indirect dans laquelle nous nous trouvons actuellement. Sept ans plus tard (2010), un mouvement social pourtant d'ampleur fut impuissant pour empêcher un nouvel allongement de la durée de cotisation à 42 annuités.

11) Le processus de transfert de 95 000 TOS à la fonction publique territoriale, majoritairement ouvriers, est engagé dès 2004. Cette modification a considérablement affaibli leur statut (plus de mouvement de mutation possible, perte de congés estivaux à hauteur de onze jours ouvrés, possibilité de licenciement).

12) En Haute-Garonne, l'année dernière, ils n'ont cessé de saper les initiatives à la base, de l'auto-organisation des précaires aux assemblées générales de grévistes, sans parler de leur « soutien » parcimonieux à la lutte des personnels du collège Bellefontaine en défense de l'éducation prioritaire. Le syndicat majoritaire, la FSU, maintient l'ordre sans trop de difficulté. SUD Éducation, et dans une moindre mesure la CGT Éducation (ne parlons même pas de la CNT Éducation), sont pour l'instant trop marginalisés pour brusquer cette force d'inertie.

DISQUETTE DE L'ÉCONOMIE N° 6

LE SALARIAT

L'économie et tout ce qui s'y rattache sont des notions explicables et compréhensibles par tous. Dans cette rubrique, nous nous attacherons à expliquer des notions majeures du système économique capitaliste. Il s'agit de comprendre cette économie et ses disquettes pour pouvoir la critiquer, la remettre en cause, la penser comme destructible. Comprendre l'économie, c'est comprendre la place qu'elle nous assigne dans son horlogerie, et préférer exploser le cadran plutôt que serrer la vis.

L'économie capitaliste se présente aujourd'hui comme le système naturel qui fait suite aux systèmes de production passés, et les critiques qui sont faites ne remettent souvent en cause qu'une partie du fonctionnement. On pense que la critique doit être globale, l'économie et toutes ces composantes sont des créations bourgeoises qui n'ont rien de naturel. Montrer du doigt tel ou tel rouage n'est que masquer ou repousser le problème posé par le fonctionnement capitaliste, puisque tout ce système est une horlogerie dans laquelle toutes les pièces s'aident mutuellement à tourner. Ce n'est pas parce qu'on change une composante que le tic tac nous fera moins chier.

Nécessaire pour notre survie quotidienne, le salaire est ce que l'on se procure en échange de nos bras, nos jambes et notre tête que l'on vend à un patron (individuel ou collectif) pour un temps donné. Il correspond de fait à une partie toujours plus infime de la valeur qui est générée pendant ce temps donné (voir disquette sur la « plus-value : relative et absolue »). Autrement dit les travailleurs salariés sont de ceux qui sont obligés de se lever le matin pour pouvoir se nourrir, se vêtir, se loger et se détendre. Bref ce salaire que l'on nous verse toujours à contrecœur sert à assurer notre reproduction, histoire que l'on puisse revenir le lendemain taffer pour le boss avec toujours autant d'entrain et de calories à cramer... Mais ce mode de reproduction de la force de travail est, comme l'entièreté du mode production capitaliste, une construction sociale. Le salariat a une histoire, qui est bien souvent celle du grignotage constant du capital sur la totalité de notre vie et du monde qui nous entoure…

Salariat et mode de production

Dire que l'hégémonie du salariat est liée à l'avènement du mode de production capitaliste et son développement continu ne peut être contesté. Cette catégorie juridique du monde du travail existait certes sous bien des formes préalablement, mais son expansion, sa généralisation, ne pouvait se réaliser sans la destruction éclatante de l'ancien monde par la révolution industrielle. Avant le 19ème siècle, les « salariés », ne représentaient pas un corps social particulier et occupaient des activités aussi diverses que : domestique, compagnon des métiers, manouvrier journalier ou autres saisonniers mais la constante dans leur situation restait la précarité. De fait l'activité salariée constituait souvent un « à côté » de sa véritable activité économique. Un exemple parmi tant d'autres : les familles paysannes obligées de recourir au « domestic system », forme relativement répandue de proto-industrialisation (dans le textile notamment, où des négociants paient à la tâche des familles pour la confection de vêtements qu'ils réalisent à domicile) qui perdurera tout le 19ème siècle.

L'évolution de cette salarisation de la société fut progressive jusqu'à nos jours. Elle constitue aujourd'hui pour un pays comme la France la réalité du rapport au travail pour environ 90% de la population, même si elle fut surtout le fait de grands à-coups (révolution industrielle et post seconde guerre mondiale par exemple). Mais l'installation de ce modèle basé sur la « liberté » et le contrat est également l'histoire d'une contrainte, d'un rapport de force entre travail et capital. Théoriquement comme dans la pratique le salariat pose en lui-même l'existence d'une coupure nette entre temps de travail social (activité salariée nommée plus honnêtement « exploitation » pour ceux qui ne restent pas à la surface de ce monde…) et temps de travail domestique. Egalement, le produit de ce travail social est destiné à un échange marchand mais ça c'est la base même du mode de production capitaliste (voir disquette n°1).

Dans les faits cette installation du salaire comme norme fut aussi le fruit d'une lutte : celle de la bourgeoisie pour installer le travail, c'est-à-dire la source de sa richesse, et ses valeurs au centre de la société. En France on peut se remémorer quelques moments-clés. La révolution de 1789 en est un. La bourgeoisie pour son essor avait non seulement besoin de liberté politique mais surtout de libertés économiques : la fameuse « liberté de la personne » est en partie donnée par la Loi Le Chapelier de 1791 qui abolit nombre de barrières entravant la libre mise en concurrence (jurandes, corporations de métiers…). Egalement est acquise la liberté de circulation des biens, condition de leur mobilité. Une évolution brutale aux conséquences très lourdes, principalement pour les paysans (mais aussi les artisans). Le 19ème est le siècle de la concentration de capitaux et d'investissements toujours plus massifs ce qui tend à ruiner et/ou absorber les « petits » producteurs, quelle que soit la nature de leur activité. Cette extension des marchés déboucha sur de vastes mouvements d'expropriation des terres des paysans (enclosures en Angleterre par exemple). Ces paysans devinrent pour beaucoup des vagabonds et/ou des ouvriers des manufactures qui poussèrent un peu partout à l'époque. Mais bien sûr on ne provoque pas des changements si brutaux dans une société sans que cela ne génère des réactions, des luttes, des émeutes et toutes ces choses qui hantent le capital et ses objectifs de rendement. Comme toujours en pareil cas la bourgeoisie via les pouvoirs publics s'est efforcée de créer des cadres juridiques de coercition pour ce prolétariat en formation. Le livret ouvrier, véritable carte d'identité ouvrière qui valait théoriquement une condamnation à du ferme pour qui ne l'avait pas sur lui, était également un outil fabuleux de contrôle social et de discipline contractuelle au service du patron. L'ouvrier ne pouvait se faire embaucher dans une entreprise sans la présentation de ce même livret où étaient présentes les annotations de son ancien employeur. Et pour ceux que ce grand mouvement de prolétarisation a laissés de côté, presque tous les pays industrialisés se sont efforcés de créer des lois et autres arrêts anti-vagabondage…

Salariat, plus-value et reproduction

L'innovation principale du salariat est de faire de l'heure de travail une marchandise qui s'achète, se vend et se négocie, déconnectée de la valeur de la production. Le travailleur n'est plus celui qui produit en partie pour lui et en partie pour le propriétaire des lieux comme chez les Seigneurs. Tout ce qu'il produit, c'est pour le patron.

Seule la force humaine de travail intégrée dans le processus de production produit de la valeur [cf. disquette N°2]. C'est donc en faisant travailler les salariés au-delà de la valeur de leur salaire (temps de travail nécessaire / surtravail) que l'on constitue une plus-value : la somme de ce qui est produit est supérieure à la somme des salaires versés pour le produire. Ce surtravail crée la plus-value [cf. disquette N°4].

Le capitalisme a besoin de poser un rapport contractuel et non permanent avec les travailleurs : en partie parce que la concurrence demande d'avoir toujours les coûts les plus faibles et pour cela, rien de tel qu'un contrat que l'on peut rompre pour mettre la pression. Le salariat devient en quelque sorte l'institutionnalisation de la lutte des classes, où se cristallisent les différentes pressions et contradictions : la plus-value, le contrat de travail, la marchandisation des travailleurs et leur mise en concurrence. En prenant un peu de distance, le salariat c'est une partie de l'humanité qui en achète une autre pour lui faire faire des trucs (chiants) et se faire des thunes avec. C'est l'absorption totale de notre temps et de notre autonomie.

Extension et normalisation du salariat

Le salariat comme mode de reproduction de la force de travail a pris une telle ampleur que l'on ne pense plus sans lui.. Ainsi dans nos esprits, travail=salaire et salaire=travail, c'est une donnée indépassable. En France, l'après-guerre scelle le compromis gaullo-stalinien (fordisme) qui fige un rapport de force et favorise la pacification sociale de la lutte des classes en l'intégrant dans des cadres institutionnels de gestion. C'est la mise en place de la Sécurité Sociale, dispositif phare et symbole de l'État-Providence, issue des solidarités ouvrières et paysannes contre les risques de la vie et la misère extrême (maladie, vieillesse, famille, accidents du travail) qui touchent en premier lieu les prolétaires. Les cotisations sociales prélevées sur nos salaires bruts peuvent nous être reversées sous formes d'allocations (salaires indirects) auxquelles nous avons droit.

Le salariat est un cadre de l'exploitation qui intègre totalement la reproduction sociale de la force de travail. On veut dire par là que le salaire est un calcul des ressources nécessaires aux travailleurs et travailleuses pour subvenir à leurs besoins et retrouver l'énergie de retourner au taf. Logement, vêtements, bouffe, santé, enfants…C'est assurer un niveau de vie minimum aux salariés et à leurs enfants pour qu'un jour, eux aussi puissent devenir des travailleurs en fonction des besoins du capital et de son évolution. Mais l'extension du cadre juridique nommé salariat conduit également à de nouvelles lectures erronées de la réalité capitaliste. Être « salarié » n'est pas la garantie d'appartenir à un nouveau groupe social aux intérêts communs. Ceux qui font des « salariés » une classe ont justement pour ambition de mettre de côté la lecture en termes de classes sociales qui est, elle, basée sur la place des individus dans le mode de production. Bien que prolétariat et travailleurs salariés soient deux termes pouvant souvent de recouper, l'existence même du PDG avec son salaire suffit pour comprendre la limite d'une telle lecture.

Le salariat face à la crise

À partir des années 60/70, le capitalisme se restructure pour sa propre survie et s'oriente vers un système de production de plus en plus flexible et mondialisé (voir plusieurs articles de Badkids n°1). Dans le même processus le marché du travail des pays occidentaux s'adapte et propose des contrats de plus en plus instables. La mise en concurrence mondiale des prolétaires s'accroit. La solution à la perpétuelle contradiction du capitalisme nommée baisse tendancielle du taux de profit (voir disquette n°5) est donc une fois de plus de faire baisser le coût du travail, c'est-à-dire augmenter le taux d'exploitation. Et la possibilité pour les capitalistes de gérer leur besoin de travailleurs presque au jour le jour est une avancée non négligeable pour eux. Contrairement à certains dires, le travail humain est toujours aussi nécessaire (puisque lui seul produit de la valeur) pour le capital, mais il est également toujours de trop, son coût ne pouvant être réduit totalement au néant (en plus des problèmes de consommation à la baisse que cela entraîne nécessairement pour les capitalistes).

Mais cette attaque du capital fut aussi réalisée dans une perspective contre-révolutionnaire (de manière consciente ou non, on s'en fiche). Le renforcement de la flexibilité du travail, sa précarisation croissante entraine nécessairement la fin du travail comme centralité et le chômage comme une norme relativement structurante (voir l'article sur le chômage dans ce numéro). De plus cette « armée de réserve » que constituent les millions de chômeurs et chômeuses de manière désormais structurelle dans les économies occidentales joue comme à son habitude un rôle de pression par le bas sur les salaires et autres conditions de travail. Dans cette crise, les CDD, l'intérim, les stages sont autant de possibilités de nous payer moins cher. La période actuelle est celle de la destruction des cadres conçus au 20ème siècle qui façonnait la forme des luttes de classes, devenus trop rigides (et dangereuses), au profit d'une nouvelle gestion individualisée. L'ANI, la loi Macron, la réforme des prud'hommes, la loi travail et les attaques contre les syndicats sont les exemples les plus récents de cette évolution du rapport capital/travail qui cherche à tout prix à rendre toujours plus existante l'atomisation des prolos.

Désormais dans une boite, tout le monde a des statuts, des contrats, des interlocuteurs différents, ce qui affaiblit nos capacités d'organisation collective. Au sein du prolétariat, certains ont encore moins la possibilité de s'organiser : les femmes, plus précarisées, moins syndiquées ou regroupées, ont historiquement été utilisées par le capitalisme comme une possibilité de travail moins coûteux. Il en est de même pour les immigrés sans-papiers, embauchés depuis des décennies comme main d'œuvre au rabais pour les tafs les plus durs ou dégradants. Dans cette restructuration le capital s'est bien attaché à détruire le sentiment d'appartenance commune des grandes concentrations ouvrières. Chaque division est exacerbée par le pouvoir et chaque jour ils s'attachent à en créer de nouvelles, quelles qu'en soient les critères tant que celui de l'intérêt de classe n'est pas abordé.

Si le salariat n'est donc pas en lui-même une structure figée et dépend bien des évolutions du mode de production, la rétribution du travail reste l'enjeu majeur de la lutte des classes. Et ce malgré les soi-disant discours scientifiques parlant de fin du salariat au profit d'un monde d'autoentrepreneurs et de petits patrons. Ce mythe de l'auto-entreprenariat sera d'ailleurs un jour une « disquette de l'économie » à lui seul tant il constitue pour beaucoup une carotte énorme en termes d'auto-exploitation accrue et de baisse du salaire réel via la fin du salaire indirect (bien sûr certains d'entre eux finissent par passer de l'autre côté de la barricade en devenant des patrons réussis …). Prochaine étape des disquettes de l'économie : la reproduction de la force de travail et du capital a.k.a le double moulinet!